le franco albertain

Mercredi 26 octobre 1977 Volume 10 Numéro 38 **"le mini-quotidien de l'Alberta"** **15 cents**

LA COMMISSION DE L'UNITE CANADIENNE A EDMONTON

La Commission de l'unité canadienne compte utiliser une nouvelle formule pour récolter les opinions des Canadiens lors des réunions publiques qu'elle tiendra le mois prochain à Edmonton.

Selon la représentante des Prairies, Mme Muriel Kovitz, de Calgary, les rencontres d'Edmonton s'attacheront surtout à traiter des principaux thèmes relatifs au débat sur l'unité canadienne. Ces thèmes couvriront des domaines comme les questions économiques, la Constitution, l'éducation et les droits des minorités.

La Commission commencera sa visite en Alberta par une journée de réunions le 17 novembre, à Calgary, avec des groupes venant du sud de l'Alberta.

Mme Muriel Kovitz précise qu'un comité local, présidé par M. Grant Kennedy, d'Edmonton, s'occupe de préparer ces rencontres. Le comité, qui comprend des représentants du monde du travail, du monde des affaires, des groupes ethniques, des autochtones et des organismes universitaires, travaille à l'élaboration de la formule devant s'appliquer à ces rencontres, et à la répartition interne des groupes qui se présenteront devant la Commission.

Autant que possible, les groupes véhiculeront les opinions de la population de l'Alberta.

En plus de ces séances, la Commission pour les Prairies, prévoit de mettre sur pied une audience publique, au cours de laquelle chacun pourrait avoir la possibilité de s'exprimer sur la question de l'unité canadienne. Cette séance pourrait avoir lieu vendredi soir, le 18 novembre.

Mme Kovitz souligne que la Commission tient à susciter la participation du plus grand nombre possible de gens en Alberta pour cette cinquième d'une série de visites entreprises par la Commission à travers tout le Canada. Quand cette tournée prendra fin, au début de 1978, la Commission aura visité chacune des dix provinces canadiennes ainsi que les deux territoires.

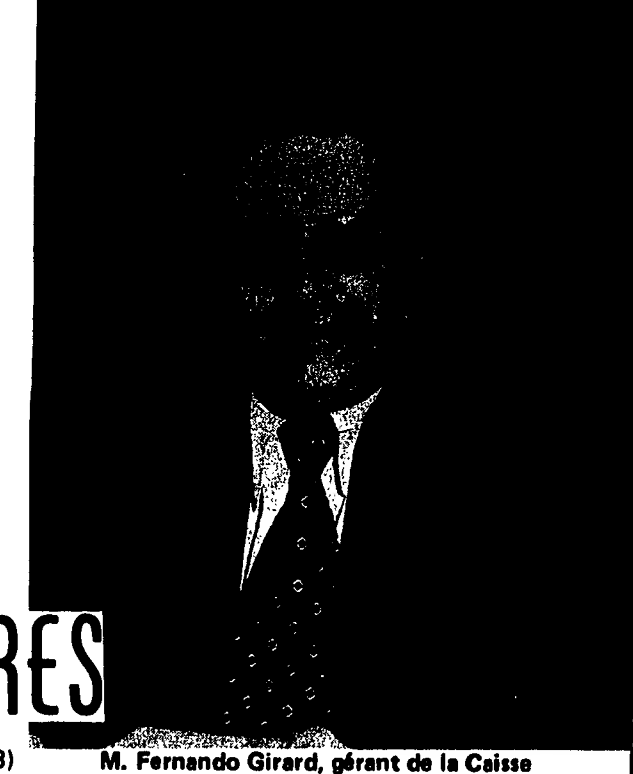
Les 4 principaux objectifs visés par la Commission au cours de ces visites sont:

1) l'acquisition, par les Commissaires, d'une vision

(suite à la page 5)

LA SEMAINE DES CAISSES POPULAIRES

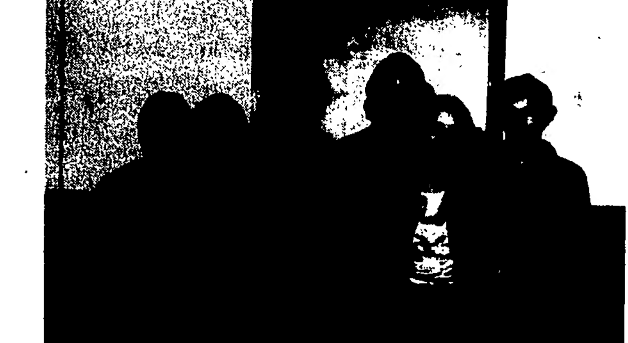
(VOIR INTERVIEW PAGE 3)



M. Fernando Girard, gérant de la Caisse Francalta d'Edmonton.

RIVIERE-LA-PAIX: NOUVEL EXECUTIF DU ROUET

(VOIR ARTICLE P. 7)



De gauche à droite: Daniel Charest, conseiller; Joanne Gaudreault, secrétaire André Bérubé, trésorier; René Labbé, président; Carole Charest, vice-présidente et Maurice Labrecque, conseiller.



25ième ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVEE DES FILLES DE JESUS EN ALBERTA

(VOIR ARTICLE DE Sr Alice Trottier, f.J. EN PAGE 3)

Cette semaine:

MEMO

OCTOBRE

28 - 29 - 30 Cours de Formation Scout
Centre Notre-Dame
Falher, Alta

29 18h30 à 12h30
ALLIANCE FRANCAISE
Bal Masqué et Souper "Pot Luck"
au Collège U. St-Jean

NOVEMBRE

1er 19h30
Assemblée mensuelle du Comité Régional de l'ACFA
Morinville - Legal - Vimy

5 18h00
Bal du Richelieu
Sandman Inn

7 20h00
Assemblée du Cercle Francophone
Mission Club House
St-Albert

14 Assemblée Générale du Conseil La Vérendrye
10140 - 119e rue
Edmonton, Alta

15 18h00
Club Richelieu
Souper-conférence (compte-rendu du Bal)

16 La Société Franco-Canadienne de Calgary
102, 1809-5e rue sud-ouest
présente le film français: "TI-CUL TOUGAS"

17 19h30
ALLIANCE FRANCAISE
Conférence au C.U.S.J. par Prof. André Bordeaux
"TOURS, capitale de la Touraine, ville universitaire."

20 20h00
PARTIE DE CARTES
Le Cercle Francophone
Salle Communautaire

LA SEMAINE DES CAISSES POPULAIRES

La semaine du 17 au 21 octobre était celles des Caisses Populaires du Canada. En Alberta, la Fédération des Caisses et Crédits Unions compte 181 succursales avec un actif de près de 1 billion et un avoir de $135 millions. Elle compte 600 employés et 355,000 membres. Le groupe francophone dénombre 15,000 membres et a un avoir de $55 millions. M. Fernando Girard, Directeur Général de la Caisse Francalta et président du Conseil Albertain de la Coopération s'entretient avec G.Tremblay du Franco.

Q. M. Fernando Girard, quels sont les buts de la semaine des Caisses populaires?

R. C'est pour fournir à la population une occasion tout à fait spéciale de parler de la caisse. Parler de la caisse dans son domaine, ce qu'elle représente au point de vue humain, social et économique.

Q. Vous pourriez développer ces différents aspects de la caisse?

R. Au point de vue humain, c'est l'implication de la personne humaine dans la corporation. Si je me réfère à ce que je connais le plus, la Caisse Francalta, et considéré une succursale telle que celle-ci (...10013,-109 rue), l'administration implique un Bureau central avec deux employés, un Bureau de Direction composé de onze personnes, ensuite il y a différents comités, par exemple les comités de crédit et de surveillance de trois personnes chacun. A part les employés réguliers, la Caisse comporte aussi un grand nombre de personnes impliquées dans le bon fonctionnement de la caisse. Au point de vue social, c'est une conclusion normale pour toutes ces personnes, par leur information plus poussée, leur sensibilisation qu'ils ont dans leur travail. Ce qui fait que leur vie sociale peut être influencée et, vraiment, dans le sens des buts que poursuit la caisse. Quant au point de vue économique, je crois que la preuve a été faite, regardons, par exemple, les succès obtenus par les Caisses dans le monde et surtout au Québec. Par exemple, ici on peut toucher du doigt les bienfaits des caisses... le fait qu'on a ouvert une Caisse à Falher, où il y avait déjà 2 banques, nous a rapporté beaucoup de témoignages à l'effet que la caisse a été profitable non seulement aux membres de la caisse mais à la population en général. Par la saine compétition qu'elle a établie dans le domaine économique.



Le banquet du vendredi 21 octobre au Convention Inn South à la clôture de la Semaine des Caisses Populaires.

Q. Quels sont les évènements concrets qui ont marqué cette semaine des caisses?

R. Comme président du Conseil de la Coopération, j'ai contacté la radio où je me suis exprimé. Mardi, le gérant de la caisse de St-Paul, M. G.Desaulniers, a aussi parlé à la radio. J'ai demandé à la radio de téléphoner à tous les gérants des caisses et je sais que plusieurs ont parlé, par exemple les gérants des caisses de Fahler, de Girouxville, etc... Ca fait un impact dans le monde francophone de toute la province. Plusieurs caisses ont marqué l'évènement par un moyen ou un autre. Nous autres on a eu la journée des Caisses Francalta. Chaque caisse a eu l'initiative. Nous avons donc été informé de tout ce qui se passait dans toutes les régions. Si tous les gérants avaient pu s'exprimer, ça aurait créé un impact très valable à tous les points de vue.

(suite à la page 4)

75ième anniversaire de l'arrivée des Filles de Jésus en Alberta

Par Sr Alice Trottier, F.J.

Dimanche, le 23 octobre dernier, une messe a été concélébrée dans la chapelle de Newman Theological College (autrefois séminaire de St-Joseph) pour commémorer le 75ième anniversaire de l'arrivée des Filles de Jésus en Alberta.

Il y a 75 ans, le 7 juin 1902 - date néfaste pour les congrégations religieuses en France - Emile Combes est appelé à former un nouveau ministère qu'il dirigera jusqu'au 9 janvier 1905. Combes va engager une véritable lutte contre la foi catholique et contre les communautés religieuses.

A la date du 1er juillet 1901, une loi votée par les deux Chambres invitait les Congrégations existantes à soumettre au Parlement une demande en autorisation et à fournir toutes les listes, états et pièces qui pouvaient permettre au Parlement de statuer en connaissance de cause sur chacune des demandes présentées.

Plusieurs des 914 congrégations estimèrent qu'il leur était préférable de se dissoudre dans le délai de trois mois accordé par la loi parce qu'elles voyaient que cette loi, sous des apparences loyales et libérales, les obligeait à faire connaître leur personnel, leur situation matérielle et l'état de leurs finances. On sentait dans les sphères gouvernementales la volonté bien arrêtée de n'accorder aucune autorisation.

Le décret d'expulsion en supprimant plus de 3000 écoles ferma en même temps quatre-vingt maisons dirigées par les Filles de Jésus. Par petits groupes, de tous les côtés de la Bretagne, par tous les chemins et à toutes les heures du jour et de la nuit, les Soeurs arrivèrent à la Maison-Mère, au diocèse de Vannes.

A tout prix, s'imposait la découverte de nouveaux postes de dévouement où les Soeurs pourraient exercer les oeuvres spéciales à l'Institut: l'enseignement et le soin des malades. Le Père Jan, o.m.i., missionnaire dans le Nord-Ouest canadien, arrivait en France au moment de l'exécution de l'inique loi de juillet 1901. Monseigneur Legal, désirant avoir des religieuses pour le soin de son Palais épiscopal et du Séminaire de Saint-Albert, ainsi que pour les missions d'Edmonton et de Calgary, l'avait chargé de traiter avec une congrégation de la Bretagne en vue d'obtenir dix ou douze religieuses.

Le 4 octobre 1902, dix Filles de Jésus s'embarquaient sur "La Lorraine" et après une traversée très pénible, arrivaient à New York le 11 octobre sous la conduite du bon Père Jan. Huit jours plus tard, elles étaient accueillies à Calgary par Mgr Legal qui s'était porté à leur rencontre.

Le 21 octobre, les Soeurs arrivèrent à Edmonton, à la mission St-Joachim des Oblats où elles laissèrent trois compagnes puis continuèrent jusqu'à St-Albert où elles furent désignées à l'Evêché et au Séminaire. Les postes qu'offrait d'abord Mgr Legal aux Filles de Jésus étaient bien modestes mais le diocèse de Saint-Albert, aussi étendu que la France ellemême, leur présentait un champ d'action si vaste qu'elles se voyaient obligées de refuser, les premières années, des fondations, faute de sujets.

D'autres compagnes vinrent peu à peu les rejoindre. Elles purent s'adonner bientôt aux oeuvres principales de leur Institut. En 1902, le Canada ouvrait ses frontières aux Filles de Jésus chassées par les persécutions des loges maçonniques françaises. L'année suivante, la Maison Provinciale de Trois-Rivières devenait le "Kermaria" canadien, berceau de l'Institut au Nouveau-Monde. Jusqu'en 1909, la région de l'Ouest dépendra de la province trifluvienne.

En 1912, le diocèse de St-Albert fut divisé pour former deux diocèses -d'Edmonton et de Calgary-. Edmonton devint le diège de l'archidiocèse et Mgr. Legal, le premier archevêque. Les Filles de Jésus le suivirent. En 1920, son successeur, Mgr Joseph O'Leary, établit sa résidence à St-Antoine et les Filles de Jésus furent à son service jusqu'en 1925. Elles quittèrent le service des Oblats à St-Albert en 1938.

A Edmonton, la Mission St-Joachim était en même temps le centre provincial des Oblats de Marie Immaculée. La maison fut transformée en scolasticat et plus tard en Grand Séminaire qui, en 1927, devint Séminaire diocésain. Les Filles de Jésus furent affectées aux soins de la cuisine jusqu'en 1970.

Aujourd'hui, elles sont établies dans cinq diocèses de l'Ouest: l'archidiocèse d'Edmonton, les diocèses de Calgary, de Saint-Paul, de Grouard-McLennan et de Great-Falls, Montana.

En ce 75ième anniversaire de leur arrivée en Alberta, les Filles de Jésus veulent rendre grâces à Dieu et témoigner leur gratitude aux autorités religieuses pour toutes ces années vécues dans la belle province de l'Alberta. C'est pourquoi, sous la présidence de Son Excellence Mgr Joseph McNeil, archevêque d'Edmonton, en présence de Son Excellence Mgr Henri Roughier, o.m.i., des prêtres des paroisses où elles ont oeuvré, des anciens professeurs du Séminaire et des professeurs actuels de Newman Theological College, de leurs parents, des chefs civils, des délégations d'autres communautés d'Edmonton et des paroisses, une messe a été concélébrée dans la chapelle de Newman Theological College, le 23 octobre dernier.

EDITORIAL

LA LOI 101 ET LE GROUPE FRANCO-ALBERTAIN

A la question "Quelles sont les implications du projet de loi 101 pour le groupe francophone de l'Alberta? ", qui était le sujet du Salon de l'Histoire au CUSJ mardi dernier, nous pourrions répondre à trois niveaux.

Le projet de loi 101 est plus qu'un projet de loi. Il est une charte, un moyen d'équilibrer un état de fait défavorable pour la francophonie au Canada. En ce sens qu'au Québec comme dans les autres provinces, les groupes francophones sont minoritaires. Le projet de loi 101, en rétablissant les droits de la majorité de langue française au Québec, en favorisant la langue française, tout en accordant une priorité à la langue anglaise comme langue seconde, donne l'exemple aux autres provinces pour un "bilinguisme de fait". Enfin le projet de loi 101, tout en faisant de la langue française une question sociale, une question d'état, ne perd jamais de vue l'individu. Les individus peuvent en effet continuer à employer la langue de leur choix dans la vie de tous les jours.

Si le gouvernement de l'Alberta suivait l'exemple de la loi 101, les implications très concrètes seraient les suivantes. La langue anglaise serait toujours la seule langue officielle en Alberta. L'Alberta ne serait donc pas une province bilingue officiellement. Cependant tous les textes de loi imprimés et publiés par les soins de l'administration seraient immédiatement traduits en français sur l'initiative du gouvernement de l'Alberta lui-même. Sans donc que l'ACFA ait à donner des ultimatums...

Le français aurait priorité comme langue seconde, donc dans l'enseignement en Alberta. L'enseignemnt en français, la langue et la culture franco-albertaine, aurait donc un statut particulier de fait en Alberta. Les langues et cultures des autres minorités seraient peut-être moins envisagées en termes d'héritage culturel de l'Alberta. Elles seraient sans doute plus considérées en termes de source créatrice pour la langue officielle qu'est l'anglais. De plus, les droits historiques des Franco-Albertains seraient reconnus en ce qu'ils justifieraient cette priorité accordée à la langue française comme langue seconde.

Le groupe anglophone au Québec, suite à la loi 101, demure encore un groupe minoritaire fortement plus privilégié que le groupe franco-albertain.Le projet de loi 101, en constituant un pôle francophone au Canada, donne plus de poids à la loi sur les langues officielles du fédéral qui repose désormais sur les deux réalités qui constituent la particularité du Canada: la francophonie et l'anglophonie. La loi 101 en ce sens travaille pour l'unité canadienne, bien comprise.

Gaëtan Tremblay

LA SEMAINE DES CAISSES POPULAIRES

(suite de la page 3)

Dans le but de renseigner les membres, les rendre bien conscients que leur caisse non seulement existe mais est là pour demeurer. Egalement, ici, des personnes se sont fait une spécialité, ce jour-là, de recevoir la clientèle, de s'asseoir avec des clients, de leur parler.

Q. Et concernant la réunion de clôture du vendredi après-midi?

R. Les gérants des caisses à Edmonton forment ce qu'on appelle un "chapitre". Nous avons eu la réunion générale, avec une personne ressource, le président de la Fédération des Crédits Unions du Manitoba, qui est lui-même gérant d'une caisse de 52 millions, qui est dans le domaine depuis 27 ans. Il a donc pu renchérir sur les aspects humains et sociaux de la caisse. Le soir, les employés mêmes de la caisse ont pu participer. La caisse ici a donné des billets à son personnel pour assister au banquet et à la soirée sociale qui a été une très belle réussite. Le groupe francophone s'est bien identifié. Ce fut une réussite du début à la fin.

Q. A part l'évènement social, quels sont les points précis qui ont marqué la réunion du vendredi?

R. Le plan de stabilisation.

Au sein de la fédération de chaque province, il y a un fonds spécial créé pour pourvoir aux difficultés qui pourraient survenir dans le développement d'une caisse déterminée. C'est donc une corporation spéciale formée par différents représentants, un nommé par le Gouvernement, 2 nommés par l'assemblée annuelle, 2 choisis au sein du Bureau de la Direction de la Fédération qui administre cette Compagnie complètement différente. Le fonds aujourd'hui, représente plusieurs millions. On a aussi parlé du développement actuel dans le domaine des ordinateurs à travers les provinces. On nous dit qu'actuellement les machines travaillent à pleine capacité. Il n'a pas été mention du Conseil Albertain comme tel, si ce n'est les contacts personnels qui sont toujours importants et enrichissants. Par exemple, l'an dernier on avait certains pamphlets uniquement en anglais. Cette année, on obtiendra des pamphlets dans les 2 langues.

Q. La conclusion de cette Semaine des Caisses...

R. Ma conclusion c'est que c'est très encourageant. Ma résolution c'est la suivante: L'an prochain, on est capable de faire beaucoup mieux. Il faudra s'y prendre plus rapidement et travailler de plus près avec tous les média.

M. Fernando Girard, Merci!

AVIS

L'ACFA présentera un bref au groupe de travail sur l'Unité Canadienne le vendredi 18 novembre à Edmonton.

Tout groupe francophone qui désire collaborer au bref de l'ACFA ou présenter eux-mêmes un bref est prié de communiquer avec le Bureau Provincial de l'ACFA. 429-7611.

LE FRANCO-ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta
et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR, REDACTEUR ET PUBLICISTE: Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Mise-en-page: Omer Desjardins
Composition: Bernadette Granger
Imprimerie: North Hill News

ABONNEMENTS:
$7,50 par année
$13,00 pour deux ans
Etats-Unis: $9,00 par année
Autres pays: $10,00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

10012 - 109e rue
EDMONTON, ALBERTA
T5J 1M4

Tél.: 422-0388 ou 424-9388

informations provinciales

par Roland Gaudet - collaboration spéciale

La ville de Calgary aura elle aussi, sa Maison du Gouvernement. Le minsitre du Logement, monsieur William Yurko a annoncé que l'ancien Palais de Justice de Calgary sera rénové à cette fin, au coût de 4 millions de dollars . Les travaux commenceront le printemps prochain, et la nouvelle maison du gouvernement de Calgary, pour rendre le gouvernement plus accesible au public, et pour fournir un endroit de réception des contribuables et des dignitaires. Le chef de l'opposition, monsieur Bob Clark a pour sa part critiqué cette décision, déclarant que les albertains du sud de la province auraient mieux profité d'une bibliothèque et de soins de santé plus adéquats, que d'un palais destiné à l'élite.

Le gouvernement provincial est favorable, mais avec réserves, aux annonces fédérales visant à stimuler l'économie canadienne. Le trésorier provincial, monsieur Merv Leitch a déclaré que la réduction des impôts personnels, et les fonds destinés à la création d'emploi, annonçé par le ministre des finances, monsieur Jean Chrétien, étaient un pas dans la bonne direction. Il doute toutefois de l'impact que pourront avoir ces mesures, vu leur importance monétaire relativement peu élevée.

En ce qui concerne l'annonce du début de la période de décontrôles le 14 avril prochain, le gouvernement provincial n'a pas encore décidé de prolonger son adhésion au programme anti-inflation fédéral au-delà du 31 décembre prochain. Le ministre des affaires inter-gouvernementales, monsieur Louis Hyndman a déclaré qu'il étudierait les documents déposés par monsieur Chrétien, pour décider s'ils contiennent des raisons valables de poursuivre le programme de contrôles après le 31 décembre. Si non, les contrôles ne s'appliqueront plus au secteur public de l'Alberta après cette date.

Le gouvernement provincial vient d'annoncer qu'il imposera un code d'éthique professionnelle à la fonction publique le premier janvier prochain. Le ministre responsable des fonctionnaires provinciaux, monsieur Mervin Leitch a déposé un aperçu de ces règlements à l'Assemblée Législative. Ceux-ci contrôleraient les emplois secondaires des fonctionnaires, et obligeraient ceux-ci à accepter un transfert en cas de conflit avec le poste de la fonction publique qu'ils occupent. De plus, les employés seraient tenus de remettre à leur sous-ministre respectif un résumé de leurs avoirs et intérêts financiers et commerciaux, ainsi que de leur conjoint s'il y a lieu. En cas de conflit d'intérêt, abandon des intérêts financiers, ou transfert. Enfin le code contrôlerait la participation des employés provinciaux au processus politique. Le code, lorsqu'il entrera en vigueur, pourra signifier le congédiement de tout employé réfractaire, ou la prise de sanctions en cas d'infractions.

La commission des services hospitaliers et la commission de l'Assurance-Maladie seront abolies, et leurs fonctions reviendront directement au ministre des Hopitaux et des soins de santé. C'est le but d'un projet de loi déposé par le ministre des hôpitaux, monsieur Gordon Minielly. Selon le ministre, le pouvoir de prendre des décisions revient de droit au ministre élu, plutôt qu'a des commissions nommées. Le ministre a critiqué l'ancien gouvernement albertain du parti Créditiste, qu'il accuse d'avoir institué de nombreuses commissions et agences venant s'ingérer entre le ministre élu et les décisions. C'est dans l'espoir de remédier à la situation, et à se redonner tous les pouvoirs en matière des hôpitaux, et des soins de snaté, que le ministre a pris cette décision. Il a par ailleurs critiqué les conseils hospitaliers, qui dépendaient de la commission des services hospitaliers, d'avoir dépensé excessivement dans leurs projets de construction. Monsieur Minielly compte rétablir l'équilibre en serrant la ceinture lorsqu'il aura repris les pouvoirs. Les 900 employés des deux commissions appelées à disparaitre seront intégrés au ministère de monsieur Minielly.

Le député indépendant de Drumheller à l'Assemblée Législative de l'Alberta, monsieur Gordon Taylor a remporté la victoire en battant monsieur Stan Schumacher en fin de semaine. L'enjeu: la nomination du parti conservateur national pour la nouvelle circonscription de Bow River, et l'assurance d'une place à la chambre des communes d'Ottawa, à moins d'un revers inattendu aux prochaines élections fédérales. Monsieur Schumacher, qui représentait la circonscription de Palliser depuis 68 au niveau fédéral, avait vu sa circonscription disparaitre lors de la redistribution électorale, une bonne partie de son ancien territoire était contenu dans la nouvelle circonscription de Bow River, qu'il avait refusé de céder à son chef, Joe Clark. La ville natale de ce dernier, High River, se trouve justement dans cette nouvelle circonscription. Monsieur Taylor l'a remporté par 501 voix contre 414. ▽

scène canadienne

La Commission de l'Unité canadienne à Edmonton

(suite de la page 1)

globale en vue d'une meilleure compréhension des perceptions des Canadiens partout au pays;

2) stimuler l'activité des groupes et associations qui s'intéressent à l'avenir du Canada et susciter la création de nouveaux groupes, là où il y a possibilité et où le besoin s'en fait sentir;

3) apporter sa contribution, par le biais d'un débat national relativement à l'unité canadienne et au futur du Canada;

4) permettre à tous les Canadiens, d'un océan à l'autre, à l'aide des média d'information, de connaître les perceptions et les sentiments des Canadiens demeurant dans les autres régions du pays.

Au cours des derniers mois de l'existence de la Commission, les commissaires se proposent d'intégrer leurs points de vue à ceux qu'ils auront recueillis à travers le Canada, et de soumettre, au gouvernement du Canada et au peuple canadien, des recommandations relativement aux objectifs et aux politiques susceptibles de constituer des éléments d'une troisième option.

Comptant donner suite aux rencontres de Calgary et d'Edmonton, Mme Kovitz précise, en outre, qu'elle sera personnellement disponible pour répondre aux questions qu'aurait pu soulever le débat ou pour participer à des activités qui pourraient, en quelque sorte, assurer la continuation du travail entrepris par la Commission.

Les membres du Comité pour Edmonton sont:

Léo Bosc, Association Canadienne-Française de l'Alberta; Grant Kennedy, Unified Canada Movement; Dr Paul Robberecht, Chairman, Canadian Studies, U. of A. (président de la section éducation); Ihor Broda, Edmonton President, Ukrainian Canadian Community; Rose Saddleback, Indian Association of Alberta; Donna Stewart, Women's Canadian Club of Edmonton; Jack Chesney, General Manager, Edmonton Chamber of Commerce; Warren Caragata, Federation of Labour; Dr Manoly Lupul, Director, Ukrainian Studies, U. of A.; Stan Daniels, President, Metis Association of Alberta; John Barry, President, Edmonton Chamber of Commerce (président de la section sur l'économie); Pat McDonald, Faculty of Law, U. of A. (président - section de la constitution) ▽

LA SOCIETE FRANCO-CANADIENNE de CALGARY vous invite à une causerie qui sera donnée par le professeur Louis Balthazar, professeur agrégé du département des sciences politiques de l'Université Laval, jeudi le 3 novembre, à l'auditorium de l'ALBERTA VOCATIONAL CENTRE (332 - 6e avenue S. E.) à 19h30.

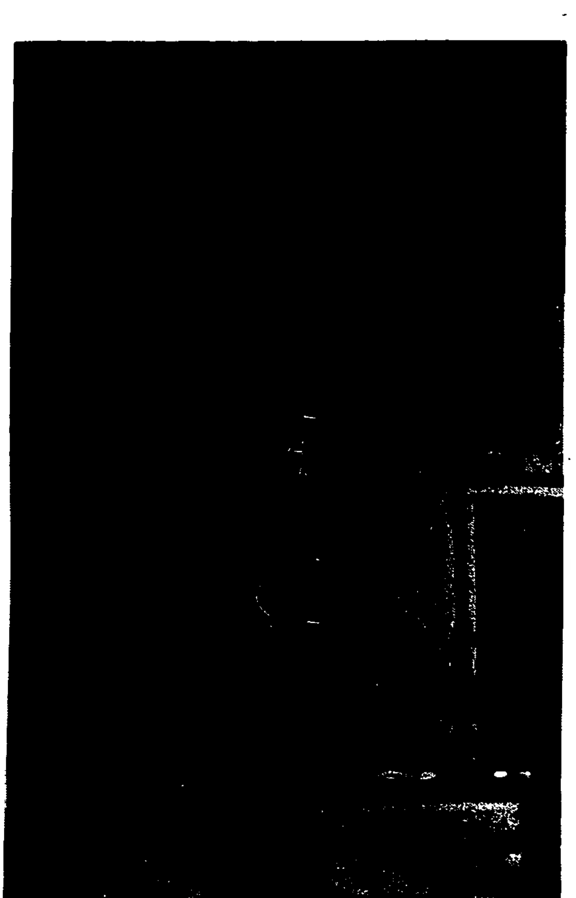
SUJET: Le nationalisme québécois et les minorités francophones hors Québec.

Au moment où le nationalisme canadien-français devient nationalisme québécois, celà manifeste une prise de conscience de la différence entre les objectifs des francophones québécois et ceux des francophones hors Québec.

Pour de plus amples renseignements, contactez:
Le Bureau de la Société, tél: 262 - 5366

Cette causerie sera suivie d'un Vin et Fromages.

ARTS & SPECTACLES



LE THEATRE FRANCAIS D'EDMONTON

présente tous les jeudis depuis le 13 octobre jusqu'au 1 décembre

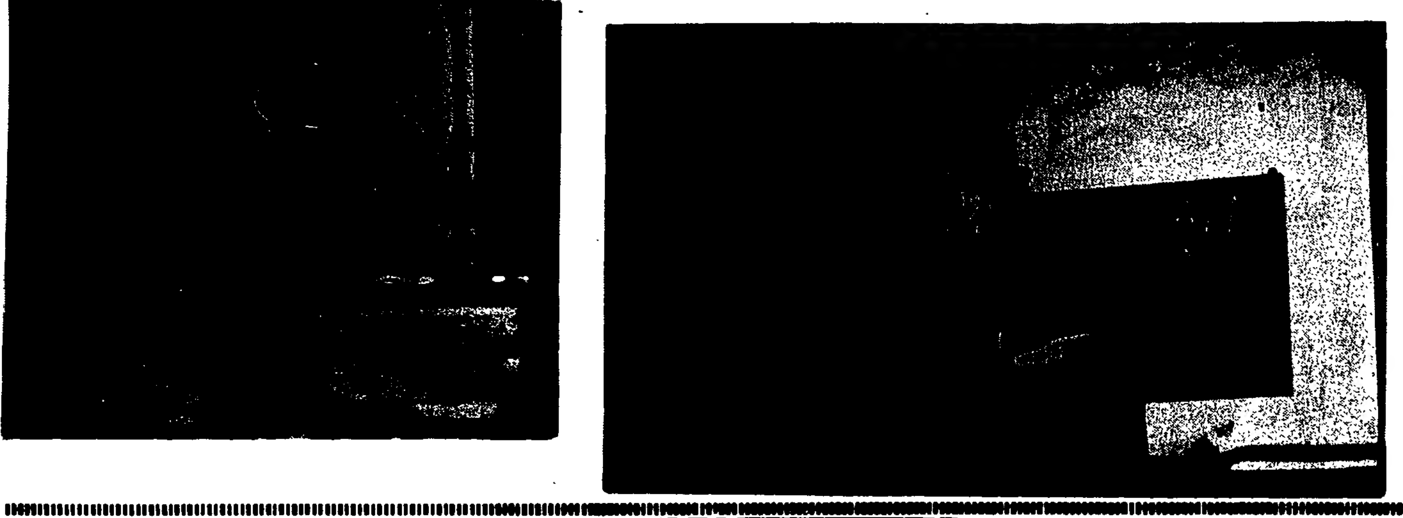
AU THEATRE D'A COTE
au Collège Universitaire St.Jean à 20h00

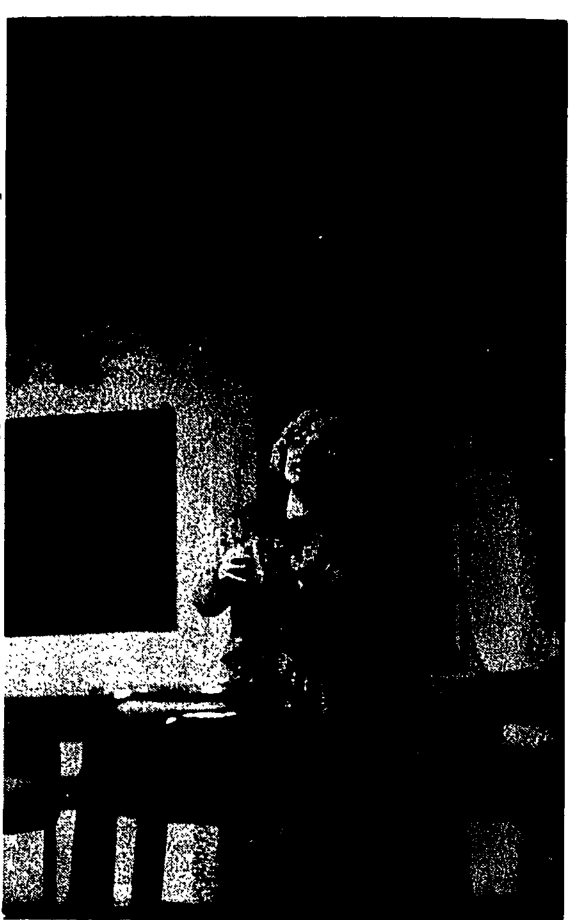
les chaises de Ionesco

*BILLETS: $3.50 adultes
$2.50 étudiants et âge d'or

*Collège St.Jean
*Guichet du Citadel
*Carrefours sud et nord

Il y aura aussi une présentation vendredi le 18 novembre seulement au CUSJ à 20h00.





RIVIERE-LA-PAIX

Jocelyne Verret Chiasson

Le Rouet

Nous voici avec un Nouvel Exécutif du Rouet. Cet organisme regroupe les jeunes Francophones de la région de Rivière-la-Paix désireux de se rencontrer et d'exécuter des projets d'intérêt commun. De gauche à droite, nous apercevons: Daniel Charest, conseiller; Joanne Gaudreault, secrétaire; André Bérubé, trésoriers; René Labbé, président; Carole Charest, vice-présidente et Maurice Labrecque, conseiller.

Le Rouet est un organisme subventionné par le Secrétariat d'Etat. Cette année, les jeunes disposent de la somme de $1025.00 pour ses activités. Jusqu'à date, il y a trois activités de planifiées. Il s'agit d'un souper au mois de novembre, d'un mini-rallye en décembre et de jeux d'hiver non-compétitifs. Le Rouet étudie les possibilités de pouvoir organiser une soirée dansante avec orchestre.

Le Rouet compte présentement une vingtaine de membres et toute la jeunesse francophone désireuse de se joindre au groupe existant est la bienvenue aux réunions hebdomadaires. Ces réunions ont lieu les lundis, au Centre Notre-Dame jusqu'à la fin du mois. En fin d'octobre, le Rouet aménagera un local au sous-sol de l'Eglise de Falher. ▽

MANIFESTE-COLLOQUE

Situation économique des hommes et des femmes retraités au Québec.

Un groupe de citoyens pré-retraités et retraités de Montréal vous invite à participer au lancement du manifeste qu'il a préparé sur la situation économique des hommes et des femmes retraités au Québec. Un colloque de deux jours organisé à cette fin, débutera le samedi 5 novembre à 9h30 (inscription le matin même à 9h00, sans frais). Ce colloque se poursuivra jusqu'à 17 heures et reprendra le lendemain, dimanche 6 novembre jusqu'à 11h30. L'endroit est le Cegep de Rosemont au 6400- 16e avenue Rosemont à Montréal.

Le colloque débutera samedi par un panel formé de personnalités du monde économique, social et syndical et qui réagiront au contenu du manifeste (pensions publiques et pensions privées, situation de la femme retraitée, le tout suivi de témoignages et de recommandations). Dans l'après-midi, des ateliers de discussion permettront à l'assistance de s'exprimer à son tour sur le manifeste et de réagir.

Les activités du dimanche sont prévues pour la préparation d'un second manifeste se rapportant cette fois à la question du logement et des services aux pré-retraités et retraités.

C'est un rendez-vous à tous les 5 et 6 novembre prochains. Pour de plus amples renseignements, on communiquera avec Michel Thiénot au (514) 343-7011 ou Marcel Lapalme (514) 725-9179.

"L'Ouvre-Boite" à Falher le 5 novembre

Après les belles critiques qu'à reçu la présentation de l'Ouvre-Boîte par le Théâtre Francophone d'Edmonton, le Comité Culturel de Rivière-la-Paix est heureux de vous annoncer que la troupe du TFE sera à Falher le 5 novembre prochain. C'est à vingt heures trente que sera présentée cette pièce dans laquelle se déploient les talents de Robert Papen et André Roy.

L'Ouvre-Boîte présente deux individus diamétralement opposés qui se retrouvent les deux seuls survivants d'un cataclysme. On pourra applaudir ces deux brillants comédiens qui nous présenteront le point de vue de l'intellectuel, d'une part, et du type un peu niais et terre-à-terre d'autre part.

Amateurs de théâtre, venez passer une soirée agréable et amenez vos amis. Attention, ils pourraient aimer cela! ▽

M. Laurent Ulliac rencontre M. Pierre Elliot Trudeau

Le 15 octobre dernier, M. Laurent Ulliac, président de la Fédération de l'Ouest pour L'Association des scouts du Canada et M. J.C. Proulx, président national, lors d'un déjeuner en l'honneur de la Reine Elizabeth II auquel ils avaient été conviés, ont rencontré l'honorable Pierre Elliot Trudeau, premier ministre du Canada, il était très fier, en faisant son salut scout de se rappeler qu'il faisait membre de notre association dans sa jeunesse. De plus, il a semblé indiquer qu'il souhaitait voir notre association doublement grandir pour les jeunes Francophones de tout le pays et dire positivement que le scoutisme est un mouvement priviligié pour servir la jeunesse.

CALGARY

Claude Rouchon

Week-end d'immersion totale à Banff

M.F. Sigur


Mme Gisèle Bissley, organisatrice, entourée de M. John Fisher et de M. Robert McDougall, tous deux du Collège Mont Royal.

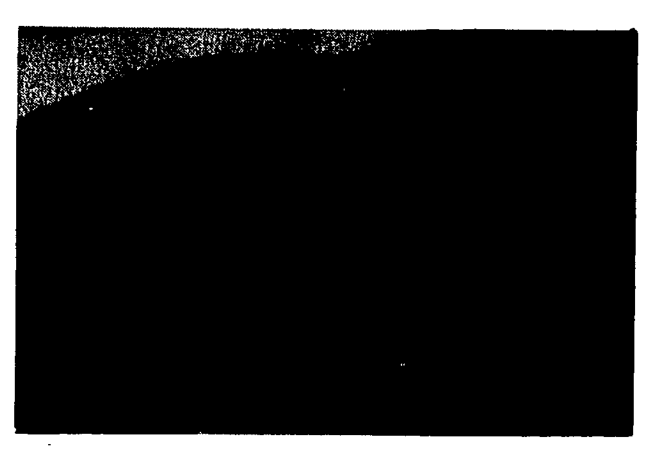
Les 23, 24 et 25 septembre derniers, le Centre d'arts de Banff était le cadre d'une expérience tout à fait nouvelle dans l'Ouest: une immersion totale en français.

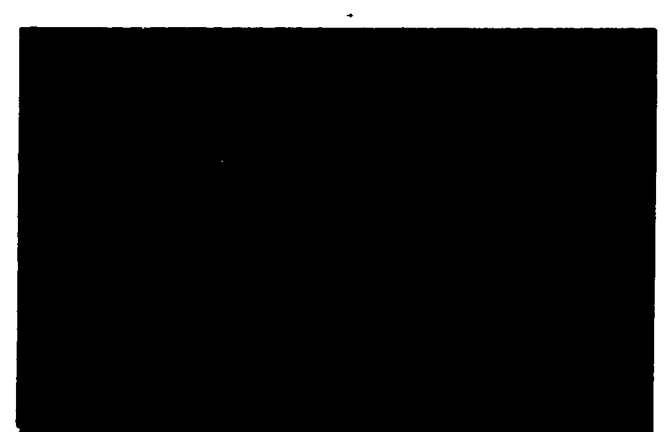
Initiée et coordonnée par Mme Gisèle Bissley, professeur au Collège Mont Royal de Calgary, cette fin de semaine s'est résumée par un succès total tant pour les étudiants que pour les professeurs. 25 personnes de tous âges et de tous milieux se sont retrouvés encadrés de 5 professeurs et de 5 moniteurs du vendredi 17h au dimanche à la même heure, donc deux jours complets: les journées étant réservées à l'enseignement proprement dit par la méthode "en Français", les soirées au divertissement et au contact avec la "culture"; cette "immersion totale" a été complétée par des films français ("Paris jamais vu") et canadien ("Québec, ville citadelle") ainsi qu'un banquet honoré par la présence des dignitaires représentants la plupart de nos institutions dont:

M. Douglas Laughan, président du Collège Mont Royal; M. Jake Longmore, surintendant des écoles publiques; MM. John McCarthy et Jack Van Tighem, surintendants des écoles séparées; M. Dave Parker, doyen, services communautaires du Collège Mont Royal; M. John Fisher, directeur des services communautaires du Collège également; ainsi que M. Imo Von Neudegg, directeur adjoint, Centre d'Arts de Banff, Dr Robert Karthaus, directeur des programmes bilingues, au Ministère de l'éducation et M. Jaurand-Singer, conseiller culturel à l'Ambassade de France à Ottawa. M. Jaurand-Singer, dans son allocution, a déclaré aux étudiants qu'il était conscient qu'apprendre le français, maintenant dans l'Ouest, ce n'est pas simplement vouloir découvrir la civilisation de l'hexagone, mais c'est s'ouvrir à la francophonie, à l'autre...

"Pour un Canadien non francophone, apprendre le français, c'est vouloir se tourner vers les autres Canadiens, l'autre partie de la culture canadienne: ce qui fait que le Canada est le Canada et non pas une excroissance de l'Amérique anglophone."

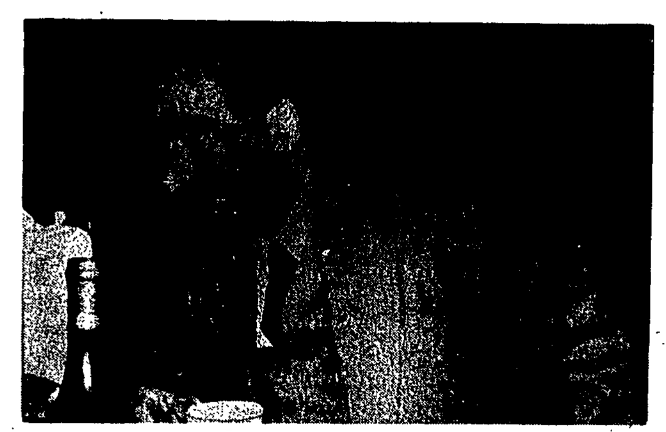

Etudiants et professeurs pendant la soirée.


Le Smith Hall dans le Centre d'Art de Banff.


M. Jake Longmore, surintendant de la commission scolaire publique et M. John McCarthy, surintendant de la commission scolaire séparée en compagnie de Michel Cloutier

Claude Ryan discute le problème de l'unité canadienne avec La Société Franco-Canadienne de Calgary

par Jean-Louis Maxim



La politique ça consiste à s'en sortir tous ensemble, l'avarice à s'en sortir tout seul.

Ce qui peut-être nous amène à redéfinir les deux camps de la joute idéologique actuelle. L'opposition entre fédéralistes et séparatistes serait plutôt un affrontement entre politiciens et avaricieux.

Une partie de ping-pong idéologique des plus intéressantes dont la première manche s'est jouée à St-Andrews. Nous y avions même une place aux premières loges: nous servions de balle de réciproque.

Devons-nous faire de la politique ou de l'avarice? Sommes-nous les victimes de la formule de Valéry qui voit la politique comme étant l'art d'empêcher les autres de se mêler de ce qui les regarde? (ces "autres" seraient nous). Ou adhérons-nous plutôt à la boutade de Louis XIV qui disait que

(suite à la page 9)

La méthode "En Français"

M.F. Sigur

La méthode "En Français" vient d'être acquise pour la première fois dans l'Ouest par le Collège Mont Royal. Réalisée tout d'abord pour la télévision, elle est composée de 13 films d'environ 13 minutes chacun qui présentent certains aspects de la vie traditionnelle en France, aussi bien à la campagne que dans les villes. Mais ces films ne sont nullement documentaires. Ils présentent dans un cadre pittoresque des scènes de la vie quotidienne au cours desquelles les personnages de l'action s'expriment en une langue, non pas simplifiée mais volontairement limitée dans son vocabulaire et dans ses formes.

Ces films, s'ils ont pour mission de plaire et d'intéresser, sont d'abord destinés à l'enseignement de la langue française aux étrangers. Ils s'adressent à un public qui, possédant des notions plus ou moins éparses et approfondies du français, désirent vérifier leurs connaissances, les affermir et les accroître et aussi à des débutants qu'on a eu le souci de ne pas rebuter par une langue trop riche, trop complexe et trop élaborée.

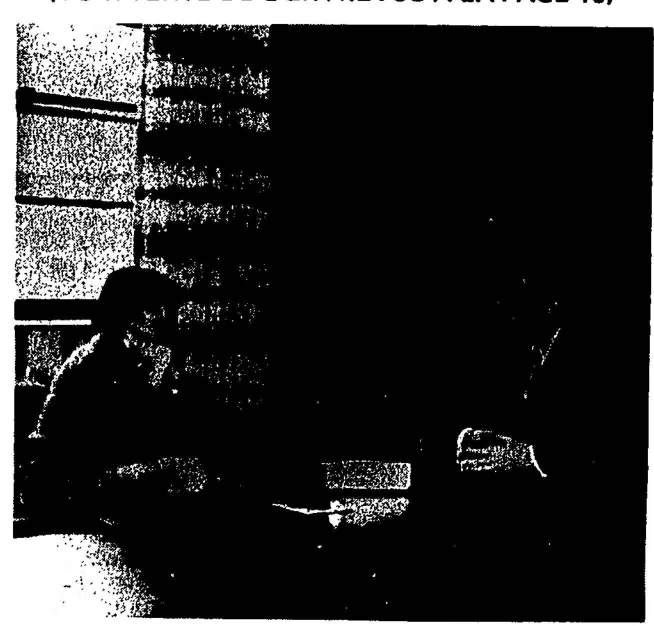
Ces films d'animation sont accompagnés de manuels, bien sûr, mais aussi de films fixes avec bandes magnétiques et disques. Le professeur a tout le loisir d'insister sur les points qu'il croit le plus important pour ses élèves tout en ayant un cadre tant au point de vue vocabulaire que grammatical.

Pour tous renseignements concernant la méthode, on peut contacter Mme Gisèle Bissley au Collège Mont Royal de Calgary. ▽

Les services de l'Ambassade de France à Ottawa

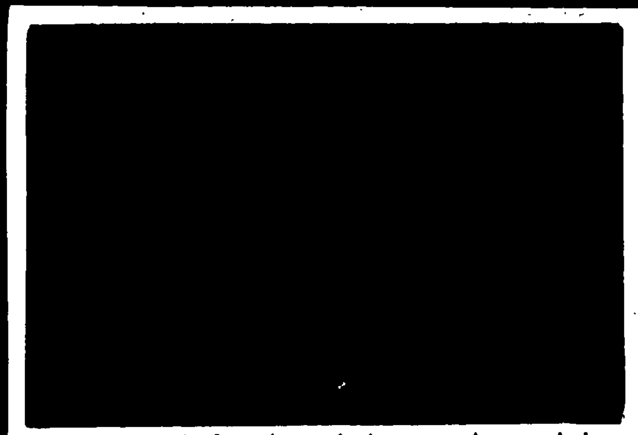
M.F. Sigur

(VOIR TEXTE DE L'ENTREVUE A LA PAGE 10)


M. Jaurand-Singer pendant l'entrevue.







"Une compagnie formée exclusivement de grands hommes serait peu nombreuse et semblerait triste. Les grands hommes ne peuvent se souffrir les uns les autres, et ils n'ont guère d'esprit. Il est bon de les mêler aux petits."

Anatole France
1844-1924

Francophonie de l'Ouest: Assassinat ou mort naturelle? Le titre (ou) si vous aimez mieux, le thème de la conférence ou allocution prononcée à Calgary, à la journée francophone 77, devant les délégués à l'assemblée annuelle de la SFCC, par Hubert Gauthier, directeur de la Fédération des Francophones hors Québec.

Dommage qu'il n'y ait pas d'Hubert Gauthier, durant les années 60, où "l'Ordre" communément appelé "La Patente" nous criait par ses nombreux discours que la Francophonie se portait très bien, qu'il n'y avait pas d'inquiétude à avoir. L'époque était à l'élite, il nous fallait à tout prix écoûter et se fermer. Laissez-nous vous dire quoi faire. Les institutions (radio, journaux) avaient été mises sur pied pour l'élite. On trouvait toujours les moyens de faire fermer ceux qui avaient l'audace de crier au secours. Les Congrès de nos associations étaient des rencontres de discours. Celui qui avait l'audace d'être un peu avant-gardiste se faisait couper les ailes.

Je me souviens le jour où j'avais osé prononcer le mot "patente" à mes collègues et que le lendemain, l'émissaire était venu m'avertir que la prochaine fois, je serais mis à pieds. Je me souviens également, d'avoir envoyé des salutations à un de ces vaillants défenseurs de la "ristocratie" de la capitale de la Saskatchewan. La réponse à mes salutations, je me permets de la publier ici... "comment y ai pas mort cet enfant de chienne là".

Tout ça pour vous dire que les temps ont changé... Hubert Gauthier n'aurait jamais fait de discours dans les années 60. Il aurait subi le même sort que plusieurs ont subi. Réduit au silence.

J'espère que le message est clair et net, enfin on avoue chiffre à l'appui qu'on est en train de mourir, mais est-il déjà trop tard?

La journée des Francophones à Calgary a été semble-t-il un immense succès, du moins c'est ce que m'a rapporté mon collègue de travail et ami Normand Séguin, animateur éminent de l'émission télévisée "VISAGES".

J'ai regardé, avec la plus vive attention cette émission qui, en l'occurence, avait été réalisée sur les lieux, soit dans une salle de l'hôtel Palliser à Calgary.

Un invité à l'émission nous a déclaré en toute franchise et humilité "Il faudrait se créer nos propres Z'Héros"...? Le monsieur n'a rien à s'inquiéter, c'est exactement ce que nous sommes en train de créer, nos propres Zéros. En fait, je pense que nous en avons déjà un nombre suffisant.

"Ici Ailleurs" tel est le titre d'une émission que l'on peut regarder chaque samedi à la télévision de Radio-Canada d'habitude après le match de hockey. Vous avez regardé samedi soir dernier? En 22 minutes, on nous a fait voir les installations Olympiques de la capitale albertaine, et oui, l'année prochaine, on présentera ici même à Edmonton, les Jeux du Commonwealth. Ceux qui ont vu l'émission seront d'accord avec moi qu'il a fallu presqu'un tour de force pour réaliser une émission de ce genre... On a tout vu en 22 minutes. L'animateur, René Poivre, a dû parler à un rythme accéléré pour tout nous dire. Le réalisateur, Patrice Tremblay, vétéran d'une dizaine d'années, m'a déclaré: "Il fallait tout dire, et nous avions que 22 minutes". C'est la première fois dans ma vie que je vois tant en si peu de temps.

Une de mes émissions favorites à la radio est sans aucun doute "Au Café Show" une émission qui a un titre pour la télévision mais qui a un animateur qui pourrait très bien présenter le "Bonjour" à Montréal.

Normand Séguin, puisqu'il faut l'appeler par son nom, est un gars dynamique, qui ne manque pas de sérieux. Sérieusement parlant, il nous invite à téléphoner pour nous raconter vos histoires drôles, plates et propres. Le

(suite à la page 10)

ST-PAUL

Hommage au Mouvement des Femmes Chrétiennes (M.F.C.)

par Mme L. Albert

"Le coeur ne vieillit pas" quand on sait partager, aimer et chanter ensemble. Voilà le thème des célébrations organisées par le M.F.C. (Mouvement des Femmes Chrétiennes), au Manoir et au Nursing Home de St-Paul.

Le café d'amitié qui eut lieu quelques semaines passées au Manoir a réchauffé le coeur de plusieurs de nos citoyens d'âge d'or et de tous les amis invités pour l'occasion.

Le Comité des loisirs du M.F.C. mérite d'être félicité ainsi que l'animatrice, Mme Gertrude Larochelle. Son dévouement auprès de nos citoyens âgés est remarquable. Elle partage sa joie de vivre, par ses chants très appropriés, qui nous parlent d'amitié et de partage pour bâtir un monde meilleur.

Tout ça requiert beaucoup d'organisation et le support d'un bon nombre de personnes telles que les musiciens qui donnent de leur temps pour venir passer un après-midi et contribuer à semer la joie et faire des heureux. Ces musiciens, l'Abbé R. Simard, M. Alphonse Théroux et Mme Laure-Anne Dallaire, sont très appréciés. A Mme Léona Chartrand et ses aides, merci pour le bon café et les délicieux gâteaux.

Les chants interprétés par l'Abbé R. Simard, l'Abbé M. Croteau et Mme Larochelle sont toujours appréciés. Quelle plus belle manifestation au Créateur que de chanter le coeur plein de joie, et de partager notre amour avec les autres.

Le café d'amitié nous permet de jaser, avec ces vieillards de nos familles, de la température ou d'anecdotes du bon vieux temps. On se rend compte de l'héritage précieux qu'ils nous ont laissé, de leur contribution au développement de notre région et comment notre reconnaissance ne sera jamais trop exprimée. C'est bien pour cela que le M.F.C. considère ça important de célébrer ces coutumes traditionnelles et anniversaires qui font partie de notre culture et de chanter à tous nos frères à qui je me dois "d'ouvrir ma maison, mes bras et mon coeur."

Félicitations au Mouvement des Femmes Chrétiennes et à toute l'équipe qui prépare ces activités au Manoir et à Parkland.

On vous dit Merci! On vous exprime aujourd'hui qu'il fait bon vivre à St-Paul, à cause de vous. On reconnaît la coopération du Journal St-Paul qui aide beaucoup dans le domaine de la publicité de ces célébrations importantes, ainsi qu'à plusieurs de nos commerçants, "firmes" et autres qui encouragent ce projet par leur appui financier.

Ça bouge au Cercle Dramatique de St-Paul

par Adélard Poirier

Le Cercle Dramatique de St-Paul est encore très actif cette année. Lors de son assemblée annuelle, tenue au milieu de septembre, un nouvel exécutif fut mis sur pieds. Mme Cécile Bielech fut choisie présidente, Dr Louis Mandin, vice-président, Mme Thérèse Joly, trésorière et M. Adelard Poirier, secrétaire. Egalement, lors de cette assemblée, plusieurs comités furent organisés pour voir au bon fonctionnement du Cercle. L'exécutif est aussi en train d'ériger une constitution pour promouvoir encore davantage la culture canadienne française dans notre milieu.

"Bousille et les Justes" de Gratien Gélinas est la pièce que l'exécutif du Cercle Dramatique a décidé de présenter cette année. En effet, sous l'habile direction de M. Laurier Joly, les acteurs sont déjà à l'oeuvre depuis presque un mois pour les présentations qui auront lieu à la fin de novembre.

Il y aura d'autres informations au sujet de cette pièce, dates, endroit, dans un avenir rapproché. ▽

LEGAL

Solange Bachand

Congrès du M.F.C.

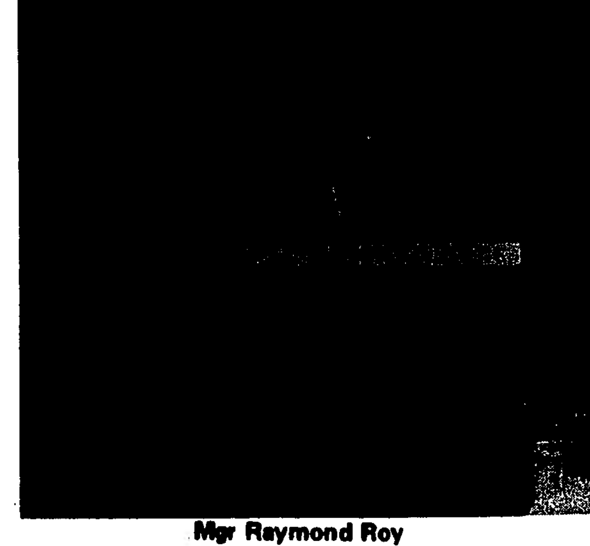
Le congrès diocésain du Mouvement des femmes chrétiennes a eu lieu cette année le 11 octobre à Légal. Les femmes de cette paroisse avaient artistiquement décoré les murs de la salle pour l'évènement. Le thème de l'année–"Les valeurs actuelles dans la famille"– était affiché de manière à bien attirer l'attention des congressistes.

La journée a débuté par l'inscription des participantes venues de 11 différentes paroisses, puis on servit un café pour la rencontre amicale des membres. A 9h50, Mme Fernande Van De Walle, hôtesse du congrès, nous fit pratiquer le chant– "Viens partager"– composé tout spécialement pour le M.F.C. et que nous avons chanté plusieurs fois au cours de la journée.

L'ouverture du congrès se fit par le chant "O Canada" suivi de la prière lue par l'aumonier diocésain l'abbé Viel. Cette magnifique prière était un extrait du livre Cum Ecclesia.

M. Arthur Morin, maire du village de Légal, M. l'abbé Levasseur, curé de la paroisse de même que Mme Simone Chauvet, présidente locale, adressèrent des paroles de bienvenue à tous les congressistes.

Mme Dorothy Dechamplain, présidente diocésaine, prit ensuite la parole pour présenter les groupes des différentes paroisses et procéder à l'ordre du congrès. A 11h00, M. l'abbé Bissonnette présenta notre conférencier invité Mgr Raymond Roy. Cette conférence mériterait d'être écrite en entier mais malheureusement nous en donnons seulement un faible résumé. Monseigneur nous dit qu'il faut faire sortir les valeurs de ce monde d'aujourd'hui. Dans un monde qui change si rapidement on ne peut descendre dans les profondeurs de nos vies. La technologie a apporté ces changements. On dépend de la technique pour vivre. Si on ne fait pas attention on s'éloigne de Dieu. La famille chrétienne d'aujourd'hui doit réagir contre les erreurs de la société. Parmi ces erreurs nous voyons: le divorce, le mariage à l'essai, l'avortement, l'homosexualité. La famille est la place la plus sûre où on est capable de s'aimer. On apprend à se déranger pour l'autre, à s'accepter les uns, les autres. C'est là qu'est le dévouement. Aujourd'hui, il faut avoir un esprit d'éveil, une présence créatrice. Toujours questionner. Se questionner sur la valeur des choses matérielles, sur de bons programmes de télévision etc... ainsi se former une conscience. On va sauver la famille si on se met dedans, si on entretient l'harmonie, si on développe le dialogue et l'amour.



Mgr Raymond Roy

Mme Solange Bachand, secrétaire diocésaine remercia Monseigneur d'avoir bien voulu assister à notre congrès et nous adresser la parole. A midi, un succulent lunch fut servi. A 1h15, Mariette Chamberland nous fit réunir pour le travail en atelier qui fut très intéressant. A 3h30, on procéda à la nomination de quelques nouveaux membres sur le comité diocésain: Mme Jenelle Lemay de Plamondon, équipière en remplacement de Mme Berthe Lemay et Mme Thérèse Brousseau de St-Paul, équipière pour remplacer Mariette Chamberland. Mme M. Paule Ricard a accepté d'être trésorière et un autre terme comme équipière. Le tirage du prix de présence fut gagné par Mme Marie Bourassa. Comme par le passé, on a lancé le concours de vocation. Cette année, le titre du concours est "Famille".

A 4h00, on procéda à la révision de la journée, suivi

(suite à la page 15)

BONNYVILLE

Henri P. Lemire

"Ten lost years" en tournée ici

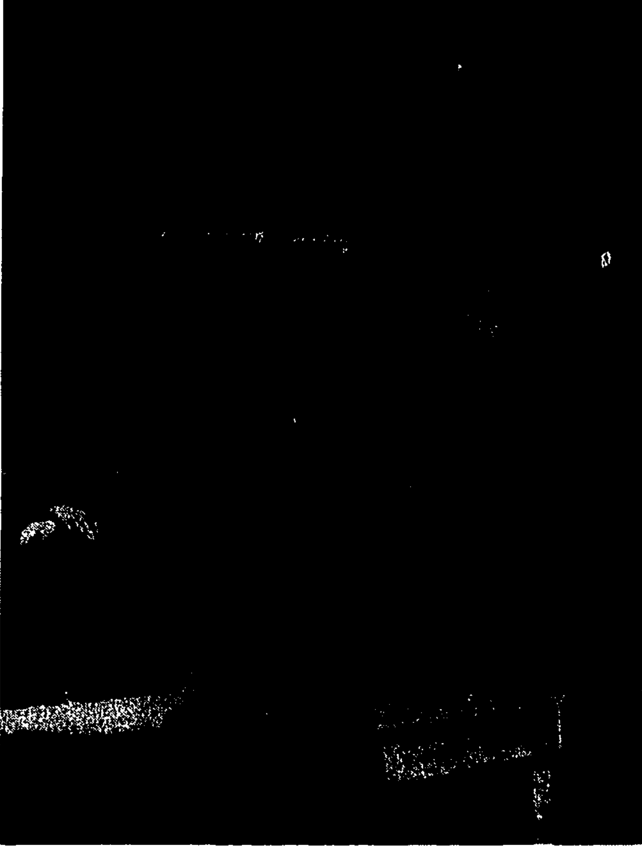
La troupe théâtrale, Northern Light Theatre d'Edmonton, présentera la pièce "Ten Lost Years" vendredi, le 28 octobre, à 20h00 au gymnase de l'Ecole Secondaire de Bonnyville.

"Ten Lost Years" est une collection émouvante d'histoires et de chansons basées sur le bestseller canadien de Barry Broad-foot. Parfois triste, parfois comique, la pièce raconte la vie des Canadiens qui ont survêcu la dépression des années trente. En outre, les comédiens chantent quelques chansons de cette décennie, tel que, "Springtime in the Rockies" et "Hallelujah I'm a Bum". La somme totale promet une soirée amusante et inspirante.

"Ten Lost Year" réunit quatre jeunes comédiens-musiciens canadiens avec quatre vétérans bien connus: Margaret Barton, Michael Ray Cunningham, Angela Gann, Merrilyn Gann, Mickey Macdonald, Wally McSween, Chick Roberts et Donal Stephens. La mise en scène est de Scott Swan, la direction musicale de Angela Gann, le design de Lee Livingstone et le régisseur, Pam Chappell.

Avec ses deux actes "The Farm" et "The City and The Jungle", Ten Lost Years est une pièce parfaite tant pour les jeunes que les adultes, tant pour les citadins que pour les ruraux.

Le prix d'entrée est de $5.00 pour adultes et $4.00 pour étudiants. Pour vos réservations, veuillez contacter le numéro: 826-3229. Il y aura aussi des billets en vente à la porte. ▽



De g. à d.: Merrilyn Gann, Angela Gann, Margaret Barton et Chick Roberts dans "TEN LOST YEARS"

Réunion mensuelle de l'ACFA

L'ACFA régionale de Bonnyville tenait sa réunion mensuelle lundi dernier. Plusieurs activités sont planifiées pour la fin octobre et novembre.

Le Théâtre Français d'Edmonton présentera la pièce "L'Ouvre-Boîte" dimanche, le 30 octobre à 20h00. Le prix d'entrée est de $3.50 pour les adultes et de $2.50 pour les étudiants. Cette pièce sera présentée au théâtre de l'Ecole Secondaire. Robert Papen et André Roy sont les principaux comédiens de cette comédie qui a reçu des acclamations et des critiques favorables lorsqu'elle fut présentée à Edmonton dernièrement.

Jerry et Ziz, deux chansonniers de St-Boniface, seront en spectacle vendredi, le 4 novembre à 20h00 au gymnase de l'Ecole Notre-Dame Junior High. Jerry et Ziz sont des auteurs-compositeurs qui ont atteint une envergure nationale lorsqu'ils ont gagné le premier prix au Festival de Grandby en 1974. Cette année, ils se font mieux connaître par leur apparition à l'émission "Canadian Express de CBC". Le prix d'entrée est de $3.50 pour les adultes et $2.50 pour les étudiants.

La danse de la Ste-Catherine, un des projets les plus importants de l'ACFA, aura lieu un vendredi soir cette année, le 25 novembre. Les organisateurs sont heureux d'annoncer qu'il y aura, pour la première fois, deux orchestres qui joueront parfois individuellement, parfois ensemble. Il s'agit des orchestres Bergeron et Noël de St-Paul. Cette danse aura lieu au gymnase de l'Ecole Notre-Dame Elémentaire à partir de 21h30 et le prix d'entrée sera de $15.00 du couple. En outre, il y aura le couronnement de la Ste-Catherine, de la tire et des mets canadiens pour le lunch. Les profits de cette soirée servent à défrayer le coût des prix de Français.

Lors de sa réunion, l'ACFA a accepté de faire un projet spécial afin de ramasser de l'argent pour une plaque de bronze, inscrit en français qui serait accrochée à l'entrée du Dove Centre.

Pendant les mois d'août et de septembre, le Carrefour a vendu une valeur de $1,100 de matériaux.

La prochaine réunion de l'ACFA régionale aura lieu lundi, le 21 novembre. ▽

Peu de surprise aux élections

Les élections municipales et scolaires sont maintenant un fait accompli en Alberta. L'électorat n'a pas tellement surpris les candidats ou le public en général. La seule surprise est la marge des votes obtenus par les 49 candidats.

Voici les résultats officiels tel que dévoilés par les officiers-rapporteurs.

Conseil municipal de Bonnyville: Maire: William Slawuta(580), Théodore Théroux(417); Conseillers: René Champagne(496), Laurent Généreux(454), Léo Vasseur(428), Mike Tkachuk(416), Raymond Campeau(386), Albert Turcotte(379), Carmen Proznick(362), Frank Strumecki(306), Nestor Kunec(305), Ted Turzanski(268), Maurice Biron (259), Morris Samyka(231), Charles Paley(218).

District municipal de Bonnyville 87:

Division 1: Stan Rymut (A), Division 2: Stanley Baik(99); John Baril(48), Edith Hesson(33), Maurice Normand(15), Division 3: Yeels Kryzanowski (A), Division 4: George Hyshka (145), Roland Bacque(65), Division 5: Nick Kalinski (161), Roland Duchesne (63), Division 6: George Hutzkal(157), Allan Jesse (82), Division 7: Charles Tessier(79), James Clipperton(71)

District scolaire de Bonnyville 2665: Charles Vincent(328), Dr Bernard Brosseau(307), Dr Jean-Paul Bugeaud(302), Pierrette Ducharme(287), Michel Meunier(283), Emile Dumont (265), Jeannette Bourget (252).

Division scolaire de Bonnyville 46: Division 1: David Panas(114), Marcel Lapierre(77), Karl Mueller(16), Division 2: George Kostiniuk (178), Allen Elock(111), Division 3: Mike Tkachuk (121), Stan Rymut (116), Division 4: Walter Cabay (A), Division 5: John Stirling (198), Peter Hluss(175), Division 6: Alvin Edstrom (166), Herbert Payne(115). ▽

CLAUDE RYAN DISCUTE LE PROBLEME DE L'UNITE CANADIENNE AVEC LA SOCIETE FRANCO-CANADIENNE DE CALGARY

(suite de la page 7)

tout l'art de la politique est de servir des conjonctures. En attendant des signes moins timides de notre volonté de nous servir de la conjoncture actuelle, faisons un peu de politique. Examinons les idées d'un membre influent de l'équipe des politiciens, Monsieur Claude Ryan, éditeur du journal "Le Devoir".

Monsieur Claude Ryan était l'invité de la Société Franco-Canadienne de Calgary, le jeudi 13 octobre dernier. Avec clarté et sur un ton direct, ce dernier nous a livré, en toute simplicité, son point de vue sur le problème de l'Unité Canadienne. Vous m'en voudrez peut-être de ne vous offrir qu'une bien chiche description de cette personnalité journalistique et politique très connue mais ce qui importe surtout ici ce sont les idées et moins l'homme. Rappelons-nous du vieux proverbe bouddhiste: "quand le doigt montre la lune, l'imbécile regarde le doigt." Aussi, je vous invite à regarder la lune.

Inscrire dans la Constitution une charte des droits de l'homme avec un chapitre sur certains droits linguistiques minimaux.

Le postulat de départ des solutions que nous a proposé Monsieur Claude Ryan au problème de l'Unité Canadienne est que nous devons chercher à conserver au Canada un régime de type fédéral. Et que la formule fédérale est la plus propice à l'épanouissement d'une vie démocratique à la fois décentralisée et largement diversifiée. A partir de là, nous avons, avant de rejeter le régime fédéral, tout intérêt à chercher à l'améliorer au maximum. Dans cet esprit, il a soumis les propositions suivantes comme base possible d'un réaménagement de la fédération canadienne.

Il nous a répété ce qu'il avait dit au Colloque Destinée-Canada en juin dernier et à travers tout le pays depuis: "Si nous voulons que le Canada ait un sens aux yeux de ses citoyens, il faut asseoir sur une base beaucoup plus solide et durable les droits et libertés personnels de tous les Canadiens et leurs droits à l'égalité des chances en matière de développement social, économique et culturel".

Ceci ne peut se faire qu'en l'inscrivant dans la Constitution même du pays sous la forme d'une Déclaration fondamentale des droits et libertés de la personne. Evidemment une telle charte des Droits de la Personne au Canada devrait comporter en plus de la garantie des libertés fondamentales, un chapitre définissant certains droits linguistiques minimaux, tels le droit de tout enfant canadien à l'instruction publique dans sa langue maternelle que celle-ci soit le français ou l'anglais.

Nous avons tout-de-suite fait remarquer à M. Ryan qu'une telle Charte pourrait nous sembler être ce qu'il y a de plus logique et de plus "juste" mais que nos compatriotes québécois y opposeraient un "non" catégorique comme ils l'ont d'ailleurs toujours fait jusqu'à cette date. Ce à quoi, il nous a expliqué qu'il comprenait bien cette réticence sinon crainte traditionnelle de l'opinion québécoise que "devenant sujette à l'interperétation des tribunaux, une telle déclaration ne fasse graduellement tomber tout le domaine des droits civils, réservé, par la Constitution à l'autorité provinciale, sous l'autorité d'un tribunal ultime dont (comme nous le savons tous) la composition est majoritairement anglophone et dont tous les membres sont nommés par le pouvoir central." Il envisagerait donc qu'une telle inclusion d'une Charte des Droits dans la Constitution serait suivi (je dirais plutôt "précédé") par une révision de fond en comble de la structure et du mode d'opération de la Cour Suprême du Canada. Evidemment, un tel remaniement juridique n'est et ne sera pas chose facile.

Rechercher un meilleur équilibre entre les parties constituantes de la Fédération canadienne.

M. Ryan nous a dit qu'il entrevoyait dans une telle tentative deux perspectives importantes:

Les provinces ou les régions formant le Canada devraient être de taille mieux proportionnée et relativement en importance. Ce qui nous ramène à la boutade de MacKenzie King: "Some countries have too much history; ours has too much geography". Par "Trop d'histoire", ce dernier voulait dire que certains pays deviennent pris, embourbés dans une souricière historique et se montrent incapables de s'engager dans de nouvelles directions. Un parallèle peut, peut-être, établi avec la situation au Canada et sa géographie. Ce qui rejoint aussi la théorie de W.A.C. Bennett, ancien premier ministre de la Colombie Britannique qui distingue 5 régions distinctes au Canada: la région de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Région du Pacifique. Une fois de plus, il faut dire qu'entre la théorie et la pratique, il y a tout le monde.

Une décentralisation du pouvoir fédéral?

Entre les trois conceptions possibles du pouvoir fédéral:

- une simple émanation du pouvoir des provinces, sujets par conséquent aux contrô-

(suite à la page 15)

LES SERVICES DE L'AMBASSADE DE FRANCE A OTTAWA

(suite de la page 7)

Entrevue avec M. Jaurand-Singer

M. Jaurand-Singer est conseiller culturel à l'Ambassade de France à Ottawa et en tant que tel, responsable des relations culturelles avec les autorités culturelles fédérales et provinciales.

L'organisation de ce service est d'après lui assez simple mais, vue l'étendue du pays, elle est complétée dans l'Est et dans l'Ouest, d'attachés culturels qui agissent directement dans les provinces auxquelles ils sont affectés. Pour L'Ouest, c'est M. René Luquet, à winnipeg qui remplit la mission de correspondant de la France pour les provinces de la Colombie, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et même les territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Donc, ici en Alberta, le premier contact avec les services culturels français est M Luquet. Mais les attachés n'ont pas tous les services qui sont gérés à Ottawa, par exemple la cinémathèque ainsi que l'essentiel du matériel audio-visuel.

Les services: Qui dit audio-visuel, dit tout d'abord cinéma, mais l'Ambassade a aussi à sa disposition des dispositives accompagnées de commentaires qui permettent de faire des conférences sur des régions ou sur certains aspects de la civilisation française.

L'Ambassade a également à sa disposition des expositions toutes montées qui n'exigent qu'un espace restreint et qui portent d'une part sur des personnages et leur vie, d'autre part sur l'aspect industriel et économique de la France; des dossiers de documentations pédagogiques qui sont des dossiers traitant d'un thème par écrit de façon complète accompagné de diapositives pour rendre la présentation plus vivante; des disques aussi bien classiques que de chansons enfantines et autres qui peuvent être utilisés pour l'animation et l'enseignement du français pour les enfants et pour les adultes des disques de diction enregistrés par des acteurs qualifiés. Evidemment, il y a possibilité d'emprunter tout ce matériel. En outre, l'Ambassade met encore à la disposition du public certaines méthodes audio-visuelles de l'enseignement du français; un fond de livres qui a pour but de faire connaître le livre français et aussi de venir aux bibliothèques municipales ou d'établissements scolaires; une réserve d'affiches et de posters-- qui ont pas mal de succès. En un mot, l'effort est mis pour apporter un peu de la France aux gens qui veulent bien s'en occuper.

La plus grande partie des usagers de ces services sont les Ciné-Clubs, les écoles, les bibliothèques, les centres culturels et les communautés. Donc, profitez-en, les services de l'Ambassade sont à votre disposition. ∇

LES MENSONGES DE BENOIT

(suite de la page 8)

coin du rire est présenté à chaque jour de la semaine du lundi au vendredi... à l'émission "Café Show"

Je n'ai pas à vous dire que la ville d'Edmonton ainsi que la ville de Calgary ont de nouveaux maires. Est-ce que ça changera des choses? Le maire peut faire une petite différence, mais quand c'est la même "gang" de conseillers "conservateurs" et "dépassés" que voulez-vous faire... Le monde ça change, mais ça prend du temps. ∇



Aux Beaux Dimanches:
Le Manuscrit
de Louise Maheux-Forcier
(article en page 5)

Troisième
classe
Permis 10017
H-19
MONTRÉAL
Port de retour garar

Dépôt lég
Bibliothèque nationale du Québe
numéro D 715-3:

Ici Radio-Canada

Volume 11
numéro 44

Semaine du 29 octobre
au 4 novembre 1977



Programme
de la télévision

Les Beaux Dimanches

Le Manuscrit
le 30, 20 h 30

Une histoire originale de Louise Maheux-Forcier

Aux **Beaux Dimanches** du 30 octobre, de 20 h 30 à 22 h 30, **la télévision française de Radio-Canada** présentera **le Manuscrit**, pièce de Louise Maheux-Forcier réalisée par Jean Faucher. Les principaux rôles seront interprétés par Marc Malenfant (Daniel), Guy Provost (Philippe), Gisèle Schmidt (Laurence) et Patricia Nolin (Andrée).

Tout au long de cette histoire originale, où un manuscrit dans lequel est inscrit le destin de son auteur sert de trame psychologique, de fil conducteur, deux hommes et deux femmes essaient de voir clair dans les relations, de plus en plus complexes, que la vie les a conduits à entretenir les uns avec les autres.

Laurence, femme d'un gros marchand qu'elle a cessé d'aimer, reporte sur son fils Daniel, semble-t-il, la tendresse dont le mari ne veut plus. Elle a pour ce grand garçon, qui rentre d'Europe à l'âge de choisir une carrière, des sentiments inspirés par l'amour maternel, certes, mais aussi des impulsions, peut-être même des désirs frisant par moments l'équivoque. Mal satisfaite de la vie conjugale, Laurence, un peu désemparée bien qu'elle ne manque pas d'esprit, cherche le bonheur comme on chercherait une rose dans un champ de pommes de terre. Elle voudrait divorcer pour repartir à zéro. Elle demeure une créature assez poétique, malgré une éducation et un milieu bourgeois qui ne l'empêchent toutefois pas de comprendre certaines choses.

Andrée, au contraire, est une femme de tête. Elle sait fort bien où elle va, et il ne sera pas facile de la manoeuvrer. Elle sera, quoique beaucoup moins jeune que lui, la maîtresse de Daniel. Elle est surtout maîtresse d'elle-même, c'est-à-dire de son coeur et de ses nerfs. Voir Andrée et Daniel ensemble, c'est regarder une chatte jouant avec un chiffon qui pendouille. Andrée s'est liée avec le jouvenceau uniquement pour le plaisir. Cette brève liaison n'aura été pour elle qu'une fantaisie, qu'un intermède dans sa vie sentimentale; car, comme on disait jadis, «elle aime ailleurs». Son grand amour s'appelle David. Au surplus, comme elle est depuis longtemps la collaboratrice de Philippe, père de Daniel, celui-ci sera bientôt fou de jalousie et tentera de se supprimer pour mettre fin à ses souffrances, à son déchirement intérieur. A vingt ans on croit encore au malheur et l'on aime y croire.

Philippe, mari médiocre et père autoritaire, mène rondement son commerce de bois. Bougon, fort en gueule, mauvais coucheur, c'est un despote assez peu éclairé qui ne s'entend qu'aux affaires, pour lesquelles, il faut bien le reconnaître, il est particulièrement doué; il semble cependant totalement dépassé par les situations et les intrigues qui se développent et se nouent autour de lui. Naturellement, il veut associer Daniel à son entreprise. Quel homme d'affaires n'a pas songé à faire de son fils son collaborateur? Mais en l'occurrence le fils, qui a plutôt de la répugnance pour le commerce, ne s'intéresse pas du tout au projet paternel. Daniel se croit une vocation d'écrivain.

Or, pour pouvoir écrire tout en restant auprès d'Andrée, qui lit son manuscrit et en corrige les fautes d'orthographe, il ira jusqu'à feindre l'enthousiasme pour l'entreprise de son père, dont il deviendra en effet l'employé. En somme, il jouera une comédie à sa famille, pour mieux arriver à ses fins, autrement dit pour ne pas perdre Andrée de vue, car elle a tendance à le fuir.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là, comme vous le constaterez en regardant **le Manuscrit** de Louise Maheux-Forcier, le dimanche 30 octobre, de 20 h 30 à 22 h 30 à la télévision de Radio-Canada.

Le dialogue, très serré, nous tient constamment en haleine. Chaque réplique fait rapidement avancer l'action dramatique, à laquelle le spectateur prend un plaisir croissant. Si le phénomène de la création littéraire peut parfois se définir par la faculté de faire quelque chose de rien, on peut également le définir par le pouvoir d'organiser un chaos. A cet égard, comme à bien d'autres, Louise Maheux-Forcier est un maître.

Les comédiens, pour leur part, jouent avec beaucoup de sincérité, de vérité et de talent cette pièce remarquablement cohérente, d'une psychologie nuancée, où l'amour prend diverses formes à travers une action, une crise dont aucun aspect ne vous laissera indifférent.

Les décors sont d'Alexis Chiriaeff, les costumes de Marie-Andrée Lainé. Assistante: Lucille Leduc; assistant à la production: Yvan Lalonde.

Ne manquez donc pas **le Manuscrit** de Louise Maheux-Forcier, dans une réalisation de Jean Faucher, aux **Beaux Dimanches** du 30 octobre, de 20 h 30 à 22 h 30, à la télévision française de Radio-Canada. C'est un spectacle que vous n'oublierez pas de sitôt.

Jean Tétreau

M. Malenfant et G. Schmidt



G. Schmidt et G. Provost





M. Malenfant et P. Nolin



Marc Malenfant et Gisèle Schmidt



Schwartz, gagnant du prix de joaillerie du Trust international du diamant, s'entretient avec Louise Arcand. Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Jean-Guy Benjamin.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Des pensionnaires de la résidence de Sainte-Dorothée racontent leur expérience de vie; des musiciens s'exécutent. — Chronique-information: le remboursement de l'impôt foncier scolaire pour les personnes de 65 ans et plus, avec M. Gilles Villeneuve. - Activité de la semaine: le ski de fond et l'équipement qu'il faut pour pratiquer ce sport avec plaisir et sécurité, avec Jean-Rock Roy. Artiste invité: Michel Louvain. Animateur: Pierre Paquette. Rech.: Lucie Lépine, Monique Lalande et Daniel Simard Réal.: Gilles Derome, André Simard et Jean Letarte.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER
Avec Yvon Bouchard, Robert Duparc, Hélène Loiselle, Gérard Poirier et Marielle Bernard. Voulant être gentil avec Frimousse et la mettre à l'aise vis-à-vis ses fréquentes transformations, on décide d'agir comme elle.

17h00 MICHEL STROGOFF

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
Téléroman de Claude-Henri Grignon. Emission de Bruno Paradis, réalisée par Yvon Trudel.

20h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Angèle Coutu, Jean Besré, Mario Lirette, Micheline Lanctôt, Septimiu Sever et la voix de Valérie Gagné. «Moitié-moitié». Après avoir écouté Marie-Josée lui lire un article sur la libération des femmes, Francine convainc Rémi de partager les tâches de la maison. Réal.: Rolland Guay.

20h30 RÉTRO-SPEC
Jeu-questionnaire sur des sujets variés de l'actualité d'une année particulière. Animateur: Jacques Fauteux. Réal.: François-X. Chamberland.

21h00 HORS SÉRIE
Début.
Le Coeur au ventre. Feuilleton réalisé par Robert Mazoyer. Scénario et dialogues: Jean-Pierre Petrolacci. Avec Guy Marchand, Sylvain Joubert et François Leccia **(1re de 6)**. Pendant le tournage d'un film, Philippe Morand reconnaît parmi les cascadeurs Nino Ceretti, un boxeur qui a connu son heure de gloire. Ceretti veut reprendre la boxe, mais Philippe est bien la seule personne qui se souvienne du pugiliste.

22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Interviews: Marie-Hélène Poirier. Recherches: Suzanne Clermont, Jean-Claude Labrecque, Martine Lafleur, François Dallaire et Normande Juneau. Documentaliste: Marie-Paule Alexandre. Réal.: André Groulx, Jean-Paul Plouffe, Suzanne Mercure et Jean-Claude Leblanc.

22h30 TELÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 REFLETS D'UN PAYS
De Trois-Rivières. «La Fatigue». L'évaluation de la fatigue du travailleur, en vue de la semaine de 4 jours. Recherche demandée par le ministère du Travail, aux professeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Entrevues avec les docteurs Michel Voile, psycho-physiologiste, et Guy R. Brisson, endocrinologiste. Entrevues et anim.: Louise Hamel. Real.-coord.: Pauline Voisard.

24h00 CINEMA
Teorema. Film réalisé par Pier Paolo Pasolini, avec Silvana Mangano, Terence Stamp, Anne Wiazemsky, Massimo Girotti et Laura Betti. Un jeune étranger visite une famille bourgeoise de Milan. Son court passage aura une influence marquante sur chacun des habitants de la maison (It. 68).

JEUDI
3 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Souris, c'est moi le chat».

9h30 LES ORALIENS
«En classe».

9h45 OUM, LE DAUPHIN BLANC

10h00 YOU HOU
«L'Air».

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas. «Les Cèdres». «L'Arbre». «Le Singe et le pélican».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Oenologie ou connaissance des vins», avec M. André Bluteau (7e de 13). Les vins blancs et les vins rosés. Les différentes catégories de vin blanc: très sec, sec, demi-doux, demi-sec, doux et liquoreux. Les qualités du vin rosé: fraîcheur, jeunesse, fruité et peut-être doux, sec et pétillant.. — «La Coupe de viande», avec M. Roger Fortier. Les différentes coupes du haut côté et destinations culinaires.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine orientale: le porc rôti, avec Keitok Turcot. — Plante d'intérieur: le bonsaïs, avec Jean-Claude Vigor.

11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«Le Domaine du homard». Le homard et les autres animaux marins qui fréquentent les mêmes eaux. Documentaire du naturaliste-photographe Bill Jahoda et de sa fille Janet.

12h00 FIFI BRINDACIER
«Fifi va à l'école».

12h30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Yvan Landry. Réal.: Martin Gaudreau.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Les familles d'accueil pour vieillards. Invités: Mme Fernande Malette, directrice du CSS (Centre de services sociaux) et une personne âgée. Entrevues: Louise Arcand. — Chronique de cinéma avec Minou Petrowski. — «Femmes d'actions». Entrevue avec une personnalité du monde social ou politique. Rech. et entrevue: France Nadeau. Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Fernand Ippersiel.

14h30 CINÉMA ●
Paris brûle-t-il? (dernière de 2). Voir détail, mardi 1er novembre, 14h30.

16h00 BOBINO

16h30 GRUJOT ET DÉLICAT
Avec Lise LaSalle et Gisèle Mauricet. «Le Château en Ecosse».

17h00 MICHEL STROGOFF

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 VISAGES:
Magazine socio-culturel et local.

19h30 DU TAC AU TAC
Comédie d'André Dubois, en collaboration avec Raymond Plante. En vedette: Michel Forget, Christiane Pasquier, Anouk Simard, Roger Lebel, Jean-Pierre Chartrand, Frédérique Colin, Jean Perraud et Josée Charest. «Une mauvaise tournée». L'agence doit signer un contrat avec un imprésario qui organise une tournée dans les CEGEP. Mario croit cet homme malhonnête. Réal.: Maurice Falardeau.

20h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le-Royer.

20h30 LES GRANDS FILMS
La Poursuite mystérieuse. Comédie réalisée par Jean Lafleur et Peter Svatek, avec Michael Mac Donald, Angèle Knight, Jean-Louis Millette, Marthe Thiéry, Michel Maillot et Kurt Schiegl. Deux orphelins de Chicoutimi ont connaissance d'un complot ourdi par des criminels pour faire passer des diamants en contrebande aux Etats-Unis en les cachant dans une rondelle qu'on veut glisser dans l'équipement des joueurs de hockey de Montréal. Comme les autorités n'accordent pas foi à leurs déclarations, les enfants décident de partir pour Montréal et d'avertir les Canadiens (Can. 75).

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINEMA
L'Attente. Drame réalisé par Delbert Mann, avec Patty Duke, David McCallum et Dorothy McGuire. A son arrivée dans la maison paternelle du mari, un jeune couple vit des moments d'angoisse, provoqués par des phénomènes sonores étranges (USA).

VENDREDI
4 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Centour de manivelle».

9h30 LES ORALIENS
«Picabo, cuisinier».

9h45 MON AMI GUIGNOL
«Guignol, magicien». Guignol organise pour les Beausoleil et le cousin Oscar un spectacle de prestidigitation. Guignol présente des tours de plus en plus compliqués. Oscar est sceptique.

10h00 TAM-TAM
Emission qui aide les enfants à prendre connaissance des mécanismes logiques de leur pensée.

10h15 VIRGINIE
«L'Ile aux ermites: le lapin à lunettes».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Cardiologie», avec le docteur Solymoss. Les laboratoires et les instruments de l'Institut de cardiologie de Montréal. — «Médecine générale». Le docteur Gaston Houle de l'hôpital Cloutier au Cap-de-la-Madeleine commente l'operation d'une hernie.

11h00 FAIRE ET DÉFAIRE
«Halte à la croissance». Consommation, expansion et croissance dans tous les domaines entraînent un déséquilibre entre les besoins et les ressources de notre planète. Prod.: ONU.

11h30 LE ROBINSON SUISSE
Avec Chris Wiggins, Diana Leblanc et Michael Duhig. Réal.: Don Haldane. «La Malédiction de l'idole». Ernest découvre dans une caverne une idole douée de pouvoirs maléfiques. Marie est terrifiée par ce que lui en dit Franz. Des coïncidences tragiques surviennent.

12h00 SÉSAME

12h30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Daniel Hetu. Réal.: Michel Gaumont.

13h30 TELÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Robert Séguin.

14h30 LES ATELIERS
De Matane. Les raquettes et le cuir repoussé, avec M. Lionel Desjardins, et les fruits en gelée, avec Mme Estelle Gasse. Rech. et coanimation: Hélène Cantin. Animateur: Jacques Houde. Réal.: Gilbert Langlois.

15h30 LES CHIBOUKIS
«Les Chiboukis sont de saison».

15h45 MINUTE MOUMOUTE!
«Le Fantôme». «Minic et Potaflon». «Le Grand Ménage» (chanson). «Panoplie bricole».

16h00 BOBINO

16h30 LE GUTENBERG
Début.
La vie dans une salle de rédaction des années 20. Les sept journalistes du Gutenberg, sous les ordres de madame Hyperpression et son adjoint Hyperviolon, nous font vivre des situations cocasses. Avec Claude Gai, Louisette Dussault, Monique Mercure, Gilles Renaud, Jacques Lavallée, Anne Caron, Gilbert Sicotte, Han Masson et Jean-Pierre Chartrand. Texte: Pierre Duceppe. Réal.: Hubert Blais.

17h00 MICHEL STROGOFF

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 MARCUS WELBY, M.D.
«Gardez-moi la dernière danse» Une mère de famille subit une opération pour une tumeur au sein. Son cas est bénin mais il n'en est pas de même pour sa compagne de chambre.

20h00 ALLER-RETOUR
Animateur: Jacques Duval. Réal.: Henri Paré.

20h30 FORUM
Emission d'information animée par Louis Martin. Réal.: Solange Demeules. Coord.: Pierre Castonguay.

21h30 SCÉNARIO
«Le Refuge». Pièce de Gilbert Larocque. Avec Benoît Girard, Mélissa Garnier, Jean-Michel Picard, Amulette Garneau, Arthur Grosser, Gaston Lepage et Nettie Harris **(1re de 4)**. Jérôme se lève un matin très abattu. Il parle aux plantes vertes. Au bureau, il lit ostensiblement le journal au nez de son patron qui le réprimande et, en réponse, il se fâche. Pris de panique, il se sauve dans une ruelle, se croyant poursuivi par une ombre gigantesque. Il ouvre ne porte qui débouche sur le «grand jardin blanc» de son enfance. Réal.: Jac Segard.

22h00 SCIENCE-RÉALITÉ
Magazine d'actualité scientifique. Animateur: Donald Dodier. Rech. et entrevues: Fernand Seguin, Yannick Villedieu, Solange Gagnon et Jean-Denis Dubois. Réal.: Thérèse Patry, Karl Parent et Hélène Robert.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h00 CINEMA
Les Rosenberg ne doivent pas mourir (1re de 2). Drame réalisé par Stellio Lorenzi, avec Marie-José Nat, Gilles Segal, Jean Topart et Georges Wilson. Arrestation et procès des époux Julius et Ethel Rosenberg, arrêtés en 1950 par le F.B.I. et accusés d'espionnage atomique au profit de l'URSS (Fr. 75).

9h45 MON AMI GUIGNOL
Théâtre de marionnettes. «Guignol, mousquetaire». Guignol se présente au capitaine de Beausoleil, ami de son père, pour entrer chez les mousquetaires du roi. Son apprentissage est confié à l'adjudant Oscar de Mirlitontaine qui va se moquer et lui ordonner des tâches subalternes.

10h00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Spectacle sur l'exploitation des quatre éléments: eau, terre, air et feu, et les trois règnes: animal, végétal et minéral. Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «Attention, attention, voici les avions de carton».

10h15 VIRGINIE
Récits, contes, histoires imaginaires illustrés par des dessins animés. Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «L'Halloween».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. «Nutrition», avec Jeannine Cornellier. La façon d'acheter des fruits, leur préparation, leur valeur nutritive. — «Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour. Comment décorer sans dépenser beaucoup d'argent. Animatrice: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: la marmelade à la citrouille, avec Louise Godin. — Bricolage: un déguisement pour enfant, avec Carole Léger.

11h30 LAUREL ET HARDY ●
«L'Habéas corpus 1928». Le Dr Pendule offre une somme considérable à Laurel et Hardy afin qu'ils lui trouvent un cadavre sur lequel il pourra poursuivre ses expériences. La nuit tombée, nos deux héros farfelus s'approchent du cimetière...

12h00 SÉSAME
Théâtre de marionnettes, avec Croque-Croque le Monstre, Hubert, Ernest et Blaise.

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Direction musicale: Michel Brouillette. Réal.: André Morin. Coord.: Alex Page.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Chronique des restaurants exotiques: Le Vent d'Est, spécialisé dans les mets à base de produits naturels. Invités: les cinq jeunes propriétaires: Robert Velt, initiateur en alimentation; Robert Béliveau, Patrick Rossignol, Gilles Arbour et Robert Boissonneau. Entrevues: Francine Grimaldi. — L'Ensemble Claude-Gervaise interprète de la musique ancienne. Rech. et entrevues: Roberte Auclair. Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Claude Routhier.

14h30 CINÉMA ●
Le Jugement dernier. Film réalisé par René Chanas, avec Michèle Martin, S. Milawanoff et Raymond Bussières. En Europe Centrale, un groupe de partisans résistent à l'envahisseur allemand. L'un d'eux les trahit et réussit à les abuser jusqu'après la victoire (Fr. 45).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 LE MAJOR PLUM-POUDING
Aventures d'espionnage. En vedette: Yves Létourneau. «L'Halloween de Fanfan».

17h00 MICHEL STROGOFF

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 DANIEL BOONE
«Les Derniers Cinquante Dollars».

20h00 A CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Andrée Boucher, Monique Joly, Doris Malcolm, Gilbert Comtois, Roger Turcotte, Sophie Sénécal, Gilles Michaud, Robert Lalonde et Jean-Luc Montmigny. Procule et ses deux nièces prennent l'avion pour passer leurs vacances à Montréal. Réal.: Louis Bédard.

20h30 LE PONT
Téléroman de Michel Gréco. Avec Anne Létourneau, Pierre Beaudry, Pierre Claveau, Claire Pimparé, Claude Préfontaine, Réjean Guénette, Denis Larue, Alain Charbonneau, Monique Lepage, Lise Charbonneau, Michel Côté et Robert Malette. «Diane» (2e de 3). Le professeur de Diane semble lui faire des propositions malhonnêtes. Jacques voudrait bien découvrir le mystère qui entoure Diane. Réal.: Jean-Yves Laforce.

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
L'Enjeu. Drame réalisé par A. Smithee, avec James Whitmore et Broderick Crawford. Un satellite militaire est l'enjeu d'une confrontation entre les Etats-Unis et un petit pays d'allégeance communiste. Pour éviter une effusion de sang inutile, chaque pays envoie un représentant dans une île déserte. Le survivant assurera à son pays la possession du satellite (Brit.).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h45 DERNIERE EDITION

23h05 ARSÈNE LUPIN
Avec Georges Descrières et Christine Buchegger. Réal.: Jean-Pierre Decourt. «La Chaîne brisée». D'importants secrets militaires s'échappent du ministère de la Défense des Pays-Bas. Arsène Lupin est chargé de découvrir leur acheminement et le nom du traître responsable des fuites.

24h00 CINEMA
Benny Goodman. Film réalisé par Valentine Davies, avec Steve Allen et Donna Reed. Après de nombreux échecs, le clarinettiste Benny Goodman réussit à imposer au public son goût du jazz; il connaît même le triomphe à Carnegie Hall mais la conquête de la jolie Alice Hammon est pour lui la plus grande victoire (USA 55).

MARDI
1er novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Chiots et bottes de foin».

9h30 LES ORALIENS
«Tambour et trompette».

9h45 OUM, LE DAUPHIN BLANC
Dessins animés. Les aventures fascinantes de deux enfants et d'une ribambelle d'animaux.

10h00 YOU HOU
«L'Oreille».

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«Coeur de pomme».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«La Joaillerie», avec Gérard Gauthier (7e de 13). L'extraction du diamant sous terre. — «L'Art floral», avec Gilles Domaine. La confection des centres de tables. Ils sont le complément et non l'objet principal sur la table.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: une lampe, avec Michel Chevrier. — Consommation: un tire-bouchon, avec Lorraine Richard.

11h30 DOCTEUR SIMON LOCKE
Chronique médicale réalisée par Chester Krumholz, avec Sam Groom, Jack Albertson et Len Birman. «Les Deux Dents de la fourche» (1er de 2). Un habitant de Dixon Mills est foudroyé par la fièvre typhoïde sur les lieux d'une foire itinérante. Le Dr Locke préconise une vaccination massive tandis que le Dr Andrews et Dan craignent la panique qu'une telle mesure entraînerait.

12h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«En compagnie de l'oie grise». Conrad Lorenz, fondateur du laboratoire de recherches sur le comportement des oies grises en Bavière, explique comment l'oie grise ressemble à l'homme, que ce soit en amour conjugal, en esprit de loyauté, en attitude de méfiance devant les étrangers ou dans les relations entre parents et enfants.

12h30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Léon Bernier. Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
D'Ottawa. Réal.: K. von Hlatky.

14h30 CINÉMA ●
Paris brûle-t-il? (1re de 2). Drame réalisé par René Clément, avec Gert Frœbe, Orson Welles et Bruno Cremer. En août 1944, un général allemand reçoit d'Hitler l'ordre de détruire Paris. La résistance française organise une insurrection et s'empare de la préfecture de police. Le commandant, influencé par le consul de Suède, retarde l'exécution des ordres reçus (Fr. 66). **Suite, jeudi 3 novembre, 14h30.**

16h00 BOBINO

16h30 PICOTINE
«Le Rendez-vous».

17h00 MICHEL STROGOFF

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Diamants sur roue» (dernière de 2).

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Rita Lafontaine, Pierre Dufresne, Amulette Garneau, Guy Godin, Catherine Bégin, Marie Guimont et Lucie Saint-Cyr. Charles-Henri se rend à la campagne visiter son fils Jacques avec Jean-Paul, Armande et Martine. Réal.: Geneviève Houle.

20h30 VEDETTES EN DIRECT
Invité: Gilles Rivard. Il interprète: «Ceux que j'aime», «Neige un 21 mars», «L'Homme magique», «L'Homme-musique», «Rose Latin», «Je suis bien», «La Tête en fête» et «Après le reste». Réal.: Lise Chayer.

21h00 LES AS
Téléroman de Victor Lévy-Beaulieu. Avec Marc Legault, Yvon Leroux, Alpha Boucher, Liliane Jolin-Peuvion, Lionel Villeneuve, Joanne Côté, Jean-René Ouellet, Arthur Bergeron, Bertrand Gagnon, Edgar Fruitier, Gaston Viens et Michel Vimont. Cependant que Guy Leclerc est toujours prisonnier de Baguira, Pierre Picard et James Lambert se rendent à l'aéroport sous prétexte de prendre des photos d'une vedette. Réal.: René Verne.

21h30 TÉLÉMAG
Magazine d'actualité animé par Pierre Nadeau. Rech.: Marc Bourgault. Reporters: Gilles Gougeon, René Mailhot, Michel Pelland, François Perreault, Daniel Pinard et Armande Saint-Jean. Réal.: Nicole Aubry, Lyse Distexhe, Georges Dufresne, Normand Gagné, Michel Poirier, Marc Renaud, Jean Saint-Jacques et Hélène Saint-Martin. Réal.-coord.: Micheline Di Marco.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 RENCONTRES
Invité: André Méhat, professeur à la faculté des lettres de Nancy et auteur de «Comment peut-on être charismatique?» André Méhat raconte son évolution et son adhésion étonnante au mouvement du renouveau charismatique. Entrevue: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
L'éditeur français Robert Laffont se raconte (2e de 3). Réal.: Jean Faucher.

24h00 CINEMA
Picnic. Drame réalisé par Joshua Logan, avec William Holden, Kim Novak et Rosalind Russel. Un industriel offre un emploi à l'ami de son fils. Ce dernier devra commencer au bas de l'échelle. Au cours d'un pique-nique annuel les choses tournent mal (USA 54).

MERCREDI
2 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Qui a vu mon oeuf».

9h30 LES ORALIENS
«En avant la musique».

9h45 TOPINO
Les aventures d'un rat musqué.

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
«Le Son IN».

10h15 VIRGINIE
«Les Casseroles».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Etre parents». M. Jean-Guy Doucet, psychologue, parle du phénomène des promesses et menaces qui s'exercent chez l'enfant de la part des parents. — «Photographie». M. Yvon Richard parle de l'obturateur du 35mm.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: le filet de sole au vin blanc, avec Pauline Dansereau. — Bricolage: un tiroir à couteaux, avec Jean-Louis Robillard. — Les pommes, avec Marie-Josée Lanoix.

11h30 LES GRAND-MÈRES
«La Chaudière». Rencontre avec des Beaucerons qui vivent près de la rivière Chaudière. Le monde d'hier et d'aujourd'hui.

12h00 MINI-FÉE
Dessins animés. «Le Festival».

12h30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Roger Joubert. Réal.: Normand Mathon.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Entrevue avec le docteur Alfred Tomatis. Rech. et entrevue: Arlette Couture. — M. Georges

Hors série

Le Coeur au ventre
mercredi 2, 21 h 00

L'amitié entre de jeunes boxeurs

Le Coeur au ventre, chronique en six épisodes relatant l'amitié qui se noue entre trois jeunes Français de province qui font connaissance dans une salle d'entraînement pour la boxe à Paris, sera diffusé à compter du mercredi 2 novembre à 21 heures, à **Hors série.** Ce feuilleton tout en reportages est aussi un film sur Paris dont on voit les milieux populaires et artistiques. La série raconte les amours, les victoires, les défaites et la solitude de ces trois hommes que relie le milieu de la boxe.

Robert Mazoyer, réalisateur de cette chronique, déclare: «L'important pour moi est de raconter une histoire. Pour bien la raconter, je dois découvrir le milieu que je montre. Une bonne histoire, c'est pour moi une sorte d'exploration. Or, précisément, je ne connaissais rien à la boxe. La société pour laquelle je travaille m'a proposé un jour la lecture du livre de Pétrolacci. J'ai mordu à l'appât. J'ai fait le film. Je n'ai pas voulu réaliser un documentaire mais une oeuvre vivante avec des hommes qui luttent, aiment et souffrent. Je ne développe aucun thème, aucune thèse. J'ai observé les choses au niveau de la vie. Pour respecter l'authenticité, j'ai tourné avec les moyens du reportage dans différentes salles de boxe et devant le public au cours des entractes de combats véritables.»

Sylvain Joubert est l'interprète principal de ce film dans lequel il joue le rôle de Roger Konacker, jeune boxeur plein d'avenir, un moment vedette. Malheureusement, son manager n'a pas les moyens financiers d'assurer sa promotion et le jeune homme se retrouve chômeur. Cela l'amènera par la suite à accepter de se battre contre son ami Nino Ceretti, qui est un ex-boxeur professionnel. De nombreux échecs ont mené ce dernier à l'alcool. Il est instable et gagne péniblement sa vie. Abandonné par sa femme et sa fille et incapable d'atteindre à des succès durables, Ceretti se laisse aller. C'est un jeune homme de bonne famille, Philippe Morand, qui complète ce trio. Rejeté par son père, Philippe est obligé de louer un vieil appartement avec son ami Roger.

A maintes reprises, on a l'occasion de voir à quel point les trois amis se soutiennent et tentent de se venir en aide lorsque l'un d'entre eux se trouve dans une situation difficile. On assiste également au déroulement de leur vie amoureuse, bien que les personnages féminins demeurent au second plan.

Quant à Sylvain Joubert, on sait qu'il a été choisi pour ce rôle parce qu'il fait de la boxe, mais aussi parce que le réalisateur et lui souhaitaient depuis longtemps travailler ensemble. Mais Sylvain Joubert n'est pas un acteur comme les autres. «Je me suis exclu moi-même dit-il, du système financier «offre et demande»; je pense qu'il faut une envie réciproque du réalisateur et de l'interprète.» La plupart de ses amis sont des boxeurs et des cyclistes plus que des comédiens. Il a écrit pour la télévision et rédige en ce moment un roman. Trois mois par année, il travaille comme bûcheron. «Tout cela me sert dans le métier d'acteur, dit-il. Un comédien ne peut plus appuyer son métier sur l'interprétation d'un texte. Il faut transposer et cela exige des artistes une autre forme d'école. La vie est devenue un cours car photogéniquement, nous avons besoin d'être crédibles. Pour moi à qui l'on confie des personnages forts, vivre avec des sportifs, des menuisiers, des paysans m'apporte beaucoup.»

Dans le 1er épisode, que vous pourrez voir le mercredi 2 novembre à 21 heures, vous assisterez à la rencontre des personnages principaux. L'histoire débute pendant le tournage d'un film où le jeune Philippe Morand reconnaît parmi les cascadeurs Nino Ceretti, un boxeur autrefois célèbre. Il lui demande un autographe et Ceretti, ému, l'emmène diner en ville. Cette rencontre incite Ceretti à reprendre la boxe. Mais devant l'attitude de sa femme, qui ne peut plus supporter ses mensonges, son instabilité et les difficultés financières qui s'accumulent, il va chercher dans les bistrots quelque marque d'intérêt. Enfin, un brave entraîneur accepte de l'engager comme boxeur de remplacement. Son adversaire s'appelle Roger Konacker, un jeune boxeur plein d'avenir dont il deviendra l'ami et qui est aussi le troisième personnage principal de cette série.

Bien que ce feuilleton se déroule dans le milieu de la boxe, le réalisateur a surtout mis l'accent sur les problèmes humains. Il s'agit de trois hommes qui malgré leur grande amitié ne parviennent pas à se créer une vie heureuse.

H. F.

Sylvain Joubert



Sylvain Joubert et Guy Marchand



Scénario

Le Refuge
vendredi 4, 21 h 30

Un drame psychologique de Gilbert Larocque

A l'affiche de la série **Scénario**, à compter du vendredi 4 novembre à 21 h 30, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada, un drame psychologique en quatre épisodes signé Gilbert Larocque et intitulé **le Refuge**.

En vedette: Benoit Girard dans le rôle de Jérôme, personnage principal de l'oeuvre, en scène presque continuellement et, comme le note Jac Segard qui réalise **le Refuge**, «véritablement le personnage central, les autres n'ayant que des rôles épisodiques: Benoit Girard porte sur ses épaules tout le poids de la pièce qu'il interprète d'ailleurs magnifiquement».

On verra donc autour de lui une nombreuse distribution comprenant des rôles parlés et beaucoup de rôles muets. Le générique comprend les noms de Jean-Michel Picard (Jérôme à 7 ans); Mélissa Garnier (Isabelle, 7 ans); Amulette Garneau (Céline, épouse de Jérôme); Gaston Lepage (Lebeau, le comptable); Arthur Grosser (John Jove, patron de Jérôme); Denise Daudelin (Nathalie, une amie de Jérôme); Guy Nadon, Gilles Cloutier, Robert Maltais (des amis); Nettie Harris (Mlle Squash, secrétaire du patron); Gilbert Comtois (commis dans une quincaillerie); Salvatore Sciascia (le propriétaire de Jérôme); Madeleine Cardin (la vieille aux dents en or); Sophie Senécal, Reine France, Jacques Morin et Francesco (deux femmes et deux hommes en blanc).

L'intrigue

Dès les premières séquences du **Refuge**, on est plongé dans le rêve... des images un peu floues et très blanchies d'un jardin blanc où une fillette et deux femmes en blanc boivent de la limonade en bavardant. Cette image reviendra constamment au long des quatre épisodes car elle est le symbole de l'obsession de Jérôme, son «refuge»: le jardin de son enfance, son échappatoire, son évasion quand la vie lui pèse trop. Jérôme est un homme dans la trentaine, marié et père d'une jolie fillette de deux ans. Mais son comportement est bizarre. Il semble s'intéresser beaucoup plus aux plantes vertes du salon qu'à sa femme et à sa fille. Il est absent.

Son attitude ne varie guère au bureau où il travaille. On le verra arriver en retard, bavarder avec le comptable et faire un éclat à propos de toutes les mauvaises nouvelles qui noircissent le journal que lit le comptable. Après s'être installé confortablement pour lire le canard que lui a prêté le comptable, Jérôme dira: «Tu vas attendre ta mort en te grugeant toi-même avec ce que la vie t'aura laissé de dents... le pire, c'est que rendu là, t'es tellement usé et écoeuré que tu te rends même pas compte que ça fait déjà un bon bout de temps que t'es mort.»

Puis il se replonge dans la lecture du journal, provoquant l'irruption de son patron, furieux, qui lui arrache la feuille des mains. Blême de rage, Jérôme se rue sur M. Jove. Une bagarre s'ensuit et Jérôme pris de panique fuit à travers les ruelles de la vie pour se retrouver finalement dans le jardin de son enfance.

Paranoïaque caractérisé, Jérôme versera insensiblement dans la schizophrénie. Il perdra tout contact avec la réalité, refusant obstinément l'aide morale de ses amis, s'enfermant dans sa solitude et retournant de plus en plus souvent à son «refuge»: le grand jardin blanc de son enfance.

Un journaliste qui a vu, en séance privée, un épisode du drame de Gilbert Larocque déclarait: «Jérôme est un être pitoyable et touchant. Il sombre inéluctablement dans la folie, parcourant dans toute son horreur les étapes d'un itinéraire psychique infernal. Benoit Girard joue le rôle brillamment. Il donne au personnage une vraisemblance, un poids, une dimension incroyables... C'est vraiment un grand comédien.»

F. C.

Denise Daudelin et Benoit Girard



Arthur Grossen, Gaston Lepage et Benoit Girard



B. Girard et Amulette Garneau





SAMEDI
29 octobre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 HEIDI
Dessin animé. «Une bergère en herbe».
9h30 WICKIE
Dessin animé. «L'Attaque des Malubar-comuks».
10h00 LES MYSTÈRES DE LA TAMISE
Sam est gardé dans l'entrepôt où il réussit à communiquer par radio avec le pilote qui réquisitionne les services de la police **(dernière)**.
10h30 MONSIEUR ROSÉE
«5 paires, 3 pommes».
11h00 ES-TU D'ACCORD?
Musique et bricolage, avec Pierrette Boucher, Claude Lafortune et Herbert Ruff. Textes: Raymond Plante. Réal.: Marcel Laplante.
11h30 DÉCLIC
«Fantômes et revenants».
12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
Du Centre Claude-Robillard: basketball. Reporter sportif: Claude Quenneville. Commentateur: Roger Meilleur. Réal.: Jacques Primeau.
13h00 SPORTHÈQUE
Compétitions olympiques. «Plongeon». Reporter sportif: Claude Quenneville. Commentateur: Jean Plamondon. Réal.: Jacques Bérubé.
14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Rétrospective de la tournée du Conseil du statut de la femme à travers le Quebec au printemps dernier, avec la responsable du CSF-Information, Mme Huguette O'Neil, et une douzaine de représentantes des groupes de femmes de différentes régions. Rech. et entrevues: France L'Abbé. Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Monique Renaud
15h00 DÉFI
«Objectif Pôle Nord». Marc Blais nous fait revivre son expédition dans le Grand Nord canadien avec six de ses camarades. Réal.: François Floquet. Prod.: Via le Monde Canada Inc.
15h30 CINÉ-JEUNESSE
Astérix et Cléopâtre. Film d'animation réalisé par Eddy Lateste, d'après René Goscinny et Albert Uderzo. En voyage en Egypte, César met Cléopâtre au défi de lui construire un palais en trois mois. L'architecte de la reine fait appel à ses amis gaulois Astérix, Obélix et Panoramix (Fr.-belge 66)
Des rêves bleus. Scènes d'hiver ayant comme thème l'eau.

17h00 POURQUOI?
Des adolescents racontent leurs voyages: Participant: Yves Laruelle, Belgique. Sujet: la ville de Morges, Suisse. Animateur: Patrick Sabatier. Réal.: Georges Giauffret. Prod.: Communauté des Télévisions francophones.

17h30 TELEJOURNAL

17h35 ICI, AILLEURS
L'actualité canadienne vue par les stations régionales. De Moncton: le problème de la Constitution canadienne pour les provinces maritimes. Invités: MM. les premiers ministres Richard Hatfield, Nouveau-Brunswick: Alex Campbell, Ile-du-Prince-Edouard, et Gérald Regan, Nouvelle-Ecosse. Rech. et entrevues: Louise Imbeault. Anim.: Achille Michaud. Réal.: Marc Bastarache.

18h00 LA SOIREE DU HOCKEY:
Du Forum de Montréal, les Kings de Los Angeles rencontrent les Canadiens de Montréal. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau, Lionel Duval et Winston McQuade. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 BAGATELLE
Dessins animes. «L'Agent Sans-secret»: «Sophie». «Bugs Bunny». «Le Lutin de la pendule». «Le Capitaine Pugwash». «Pirates en papier». «La Fourmi atomique»: «Charlemagne». «Le Petit Cabri»: «Le Roi de la jungle». «Fred Basset»: «Fred sur la piste». «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel»: «Samuel de Champlain».

21h30 LA FEMME BIONIQUE
Science-fiction réalisé par Kenneth Johnson, avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. «Concours de beauté». Jaimie participe au concours de Miss Amérique. C'est la seule façon d'éclaircir un message secret et le vol d'un micro-circuit, vital à la sécurité des Etats-Unis. Avec la participation de Gary Crosby, Martha Scott, Helen Craig, Henry Pollick et Lisa Parks.

22h30 TELEJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h00 POLITIQUE FEDERALE:
Le Parti libéral

23h10 CINEMA
Seuls sont les indomptés. Western réalisé par David Miller, avec Kirk Douglas et Gena Rowlands. Un cowboy se fait mettre volontairement en prison pour aider un ami à s'évader. Quand il se rend compte que celui-ci est décidé d'y rester, il s'évade seul et tente de regagner ses grands espaces (USA 62).

DIMANCHE
30 octobre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 LES AVENTURES DE OUI-OUI
Animation et marionnettes. Les aventures d'un petit garçon, Oui-Oui. Réal.: Brian Cosgrove et Mark Hall. Adaptation: Ruth Boswell. Musique: Mike McNaught. «Oui-Oui et la voiture jaune». Oui-Oui accomplit différents travaux pour gagner un peu d'argent car il veut s'acheter une petite voiture. Les lutins volent des autos durant la nuit et Oui-Oui est faussement accusé. — «Oui-Oui et le voleur». Oui-Oui est une fois de plus accusé de vol. Il se poste en embuscade avec Potiron et il découvre le coupable.
9h30 LES CONTES DE LA RIVE
Les aventures d'une petite souris vivant le long d'une rivière «Le Roi Gus» (1re de 2).
9h45 L'ÉGLISE EN PAPIER
«Philippe et le magicien Simon» Avec les voix de Gilles Pelletier, Jean-Marie Moncelet, Pierre Lebeau et Jean-Pierre Waserman. Narrateur: Gilles Dupuis. Rech.: Jean-Guy Dubuc. Textes: Henriette Major. Animateur: Claude Lafortune. Réal.: Gérard Chapdelaine.
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De St-Hilarion, comté de Charlevoix. Célébration de la messe par M. François Germain. Animateur: Jean-Claude Filteau. Réal.: Andrée Thériault.
11h00 SECOND REGARD
Sous le chêne de Mambré. «Notre-Dame-de-Liesse». Reportage filmé, au Gesù sur la dévotion à Notre-Dame-de-Liesse. Invités: M. Laval Girard, s.j., préfet du Gesù; Marthe Laplante, réceptionniste chez les Petits Frères des pauvres; René Laurentin, mariologue; Madeleine Préclaire, professeur de philosophie; le chanoine Paul Thomas, recteur de la Basilique Notre-Dame-de-Liesse, France, et Max Fillard, vicaire de St-Louis D'Antin, Paris. — «La Maison des Turcotte à Prévost, dans les Laurentides». Témoignages d'une famille de 8 personnes qui a décidé d'ouvrir son foyer pour en faire un lieu d'accueil, d'échanges et de prière. Animateur: Benoit Lacroix. Réal.: Roger Leclerc.
12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: «Québec à vendre». Film de l'O.N.F. sur la spéculation et la perte des terres arables au Québec. Scénario et réalisation: Raymond Garneau. Prod.: Anne-Claire Poirier, pour l'O.N.F.
13h00 D HIER À DEMAIN
«Les Grandes Batailles du passé: le Siège de La Rochelle». Documentaire réalisé par Jean-François Delassus, avec Michel Favory, Jérôme Deschamps, Alain Mac Moy, Liliane Nataf, Jean-Claude Durand, Fred Personne et Yves Gourvil. Novembre 1627 — La Rochelle défie l'autorité de Louis XIII. Richelieu, voulant refaire l'unité du royaume et mettre fin à cette guerre civile qui depuis 60 ans divisait les chrétiens de France, décide de mettre La Rochelle au pas. Le siège de la ville dure un an (Fr.).

14h00 CINEMA
"La chartreuse de Parme"
Après ses études, Patrice del Dongo, un séminariste, retourne à Parme où sa tante, la Duchesse San Severina le reçoit.

16h30 TAMPON AU TELECINE

17h00 INITIATION A LA MUSIQUE
17h30 CINÉ-MAGAZINE
Magazine animé par André Vigeant, Chef recherchiste et critique: Richard Gay. Documentalistes: Ronald Plamondon et Jean-Pol Passet. Réal.: Armand Fortin.
18h00 LES ECRIVAINS FRANÇAIS
«Boris Vian». Touche-à-tout perpétuel, à la façon d'un Jean Cocteau, il fut ingénieur et poète, trompettiste de jazz et mystificateur, romancier méconnu et dignitaire du Collège de Pataphysique, acteur de cinéma et traducteur, chroniqueur du Saint-Germain-des-Prés légendaire et interprète de ses propres chansons. On le traita de farceur, de faiseur de paradoxes, de dandy. Scénario et présentation: René Michelems. Real.: Charles Godefroid. Prod.: RTB.
18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.
18h35 TELESCOPIE
Pierre Olivier interroge un participant ou un témoin d'un événement marquant de la semaine Réal.: Claude-H. Roy.
19h00 AVEC LE TEMPS
Teleroman ecrit et interprète par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Robert Maltais, Marthe Nadeau, Gilles Pelletier, Louise Dufresne, Carole Chatel, Jean-Pierre Bergeron, Marc Messier, Mario Lirette, Véronique Le Flaguais et Ninon Lévesque. Un soir d'octobre, les jeunes, réunis au centre, reçoivent la visite d'une vieille dame inquiétante. Réal: Jean Picard et Jean-Yves Laforce.
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
1) Village acadien: variété

2) Le Manuscrit:
Pièce de Louise Maheux-Forcier, avec Marc Malenfant, Guy Provost, Gisèle Schmidt et Patricia Nolin. Deux hommes et deux femmes face aux relations complexes que la vie les a conduits à entretenir les uns envers les autres. Une mère de famille attendrie par son fils et désemparée devant son mari, un père autoritaire qui ne voit qu'à son commerce, un fils qui profite de ses parents et une femme qui retient finalement les membres de cette famille. Réal.: Jean Faucher.
22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.
22h45 SPORTS-DIMANCHE
23h00 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti national populaire.
23h10 CINÉ-CLUB ●



Charles, mort ou vif. Drame réalisé par Alain Tanner, avec **François Simon**, Marcel Robert, Marie-Claire Dufour et Maya Simon. Le directeur d'une petite entreprise familiale décide, un jour, de tout abandonner. Il vit chez un couple faussement bohème, sachant qu'il ne pourra éviter l'inéluctable (Suisse 69).

LUNDI
31 octobre

9h05 OUVERTURE ET HORAIRE
9h10 THE SUN RUNNERS
L'apprentissage de l'anglais. Production de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario. Treize personnages vivent des aventures fantaisistes.
9h30 LES ORALIENS
Le français oral pour les enfants de préscolaire et de 1re année. Aventures de Picabo et Kalinelle, minuscules habitants de la planète Oralie, et de leur ami terrien Francolin. En vedette: Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. «La Fuite de Couac».

—CLAUDE RYAN—
(suite de la page 9)

les de celles-ci et aux modifications de ces attributions que voudront imposer les provinces.

- un pouvoir distinct et original, ayant son existence et sa substance propre, et jouissant lui aussi de la souveraineté à compter du moment où il est fondé sur le suffrage populaire.

- un pouvoir appelé à exercer un rôle propre et inaliénable de leadership national.

M. Ryan nous a déclaré sans ambage qu'il préférait la seconde option qui lui paraissait "la plus apte à prémunir le Canada contre l'impuissance et la paralysie dans laquelle le Canada semble destiné à s'enliser tôt ou tard les régimes ou associations de type confédéral." Mais il préconisait la mise en place de "mécanismes de contrôle et d'arbitrage judiciaire", pour empêcher l'un des deux pouvoirs de dévorer l'autre.

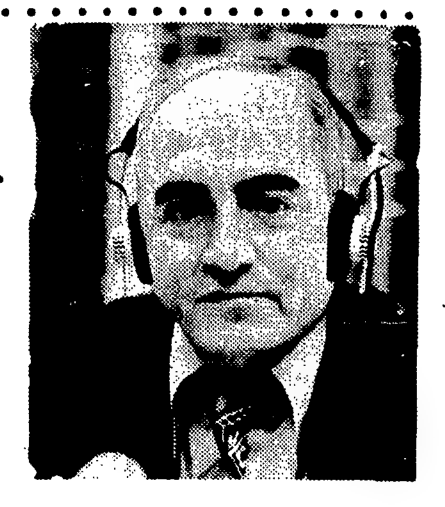
Ce sont là les trois éléments de solution dont nous a fait part M. Claude Ryan au cours de sa visite. Ils ne sont peut-être pas originaux mais ils résument très bien les trois points auxquels semble revenir et tourner tout débat sur l'unité canadienne et peuvent nous aider nous, Francophones, dans nos réflexions et prises de position sur ce problème. ▽

CONGRES DU M.F.C. A LEGAL
(suite de la page 8)

de quelques paroles d'encouragement de l'aumonier. A 4h45, tous assistèrent à la messe concélébrée par Mgr. Roy assisté des 9 abbés qui prirent part au congrès. La journée s'est clôturée par un banquet à la salle communautaire suivi de la présentation de trophées à quatre personnes qui se sont bien dévouées pour le mouvement.

Suzanne Maurier, Agathe Gaulin et Lauraine Van de Walle furent bien appréciées pour leurs divertissements. Après le souper, on termina par le chant accompagné de l'abbé Rosario Simard et en se disant: Bonsoir! mes amis bonsoir! ▽

SPORTEZ - VOUS BIEN



par Benoit Pariseau

FOOTBALL

L'As du botté de placement DAVE CUTLER des Eskimos d'Edmonton, a amélioré deux de ses records et est venu à un cheveu d'en égaliser un troisième. CUTLER a réussi trois bottés de placements et un converti durant le match d'hier pour porter son total de la saison à 42 bottés de placement deux de plus que le record de la Ligue Canadienne et du record des Ligues majeures établi il y a deux ans.

CUTLER domine la colonne des compteurs avec 165 points et il lui reste deux matchs pour améliorer son propre record de la Ligue canadienne soit 169. En deuxième position au classement on retrouve LUI PASSAGLIA des Lions de la Colombie-Britannique avec 142 - 23 points de moins que CUTLER et 21 points de plus que BERNIE RUOFF des Blue Bombers de Winnipeg qui occupe la troisième position au classement.

FOOTBALL CANADIEN

Les TIGER CATS de Hamilton ont conservé leur chance de participer aux séries post saison en défaisant les LIONS de Vancouver 31-21. Cette victoire a permis aux TIGER CATS de s'approcher à deux points des ARGOS de Toronto et des ROUGHRIDERS d'Ottawa et chaque équipe a encore deux matchs à jouer. Plus près de chez-nous, Winnipeg a défait Calgary 19 à 13. A Edmonton, les ESKIMOS ont grimpé au troisième rang de la division ouest, l'emportant 16-12 contre les ARGONAUTS de Toronto.

GOLF

Le golfeur GERRY PATE ennuyé par des douleurs à une épaule, qui menaçaient de mettre fin à sa carrière, a remporté le tournoi "Southern" qui se déroulait à Columbus, Georgie. PATE agé de 24 ans, a réussi un dernier parcours 66, pour un total de 266 pour les 72 trous, soit 14 coups sous la normale. On se souviendra que ce jeune golfeur avait remporté l'omnium du Canada et également celui des Etats-Unis en 1976. Le tenant du titre Mac McLendon, JOHNNY MILLER, PHIL HANDCOCK et STEVE TAYLOR ont terminé sur un pied d'égalité en deuxième position à sept coups du champion.

BOXE

L'ancien champion du monde à la Boxe JOE LOUIS a été admis dimanche dernier dans un hopital de Las Vegas. Selon les médecins le vénérable champion a été transporté d'urgence à l'hôpital souffrant de maux de poitrine possiblement une attaque cardiaque. LOUIS, s'est retiré de l'arène en 1949 après avoir été champion du monde pour 12 ans. LOUIS était connu sous le nom de "Brown Bomber".

TENNIS

Le champion du Wimbledon BJORN BORG de la Suède a remporté le tournoi de l'Espagne à Barcelone doté d'une bourse de 70 mille dollars. BORG, première tête de série du tournoi a défait l'Espage à Barcelone doté d'une bourse .

TENNIS

Le champion du Wimbledon BJORN BORG de la Suède a remporté le tournoi de l'Espagne à Barcelone doté d'une bourse de 70 mille dollars. BORG, première tête de série du tournoi a défait l'Espagnol MANUEL ORANTES 6-2 7-5 et 6-2 pour s'emparer de la première bourse de 14 mille dollars. Chez les dames, le titre est allé à la Czechoslovaque REGINA MARSIKOVA qui a défait la Roumaine MARIANA SIMUNESCU 6-3 et 6-4. La finale du tournoi (en salle) de l'Australie a duré plus de deux heures. Le gagnant JIMMY CONNORS agé de 25 ans, n'avait que des éloges à l'endroit de son adversaire KEN ROSEWALL 42 ans qu'il a défait par 7-5,6-4 et 6-2. CONNORS a dit espérer pouvoir encore marcher lorsqu'il atteindra l'age de 42 ans. De toute façon, CONNORS s'est enrichi de 21 mille dollars, tandis que ROSEWALL a reçu 10 mille dollars.

COURSES AUTOMOBILES

Le Québécois GILLES VILLENEUVE a joué de malchance sa deuxième épreuve pour la firme Ferrari, en étant impliqué dans une tragédie au Grand Prix du Japon. Parti de la 2ième place, VILLENEUVE avait grimpé au 15ième rang en quelques tours de piste, et il semblait en voie de livrer une très belle course. Dans un tournant, les roues du bolide de VILLENEUVE ont touché celles du Suédois RENE PETERSON, et l'auto de VILLENEUVE a bondi dans les airs pour atterrir sur des employés de la piste et sur quelques spectateurs imprudents. Un employé de la piste, et un photographe furent tués sur le coup, et les autres furent blessés. L'employé de la piste était à cet endroit dans le but de faire évacuer les spectateurs qui s'étaient aventurés sur cette place qui était interdite au public. Le bolide de VILLENEUVE est une perte complète, mais heureusement le québécois s'en est tiré avec des blessures mineures. Pour revenir à la course elle-même, signalons la victoire du Britannique JAMES HUNT, devant le compagnon de VILLENEUVE, CARLOS ROUTHEMAN.

MARATHON

Plus de 5,000 personnes ont participé au marathon de New-York hier et pour la deuxième année consécutive BILL RODGERS, l'a emporté parcourant la distance de 42,195 kilomètres en 2 heures et 11 minutes. Le Torontois JEROME DRAYTON gagnant du marathon de Boston plus tôt cette saison est arrivé deuxième.

Un choix national

SECTION 10

Chapitre 5

Les langues officielles et le citoyen canadien

Les deux premiers principes de la Loi sur les langues officielles sont les suivants:

Au Canada, tout particulier a le droit, dans sa vie privée, de parler la langue de son choix.

Au Canada, le français et l'anglais jouissent d'un statut égal et sont les langues officielles du pays.

Le premier de ces principes affirme le droit fondamental de tout Canadien d'organiser sa vie privée comme il l'entend. Tout Canadien peut donc s'exprimer dans sa propre langue ou dans toute autre langue, dans sa vie privée et ses affaires personnelles. La politique des langues officielles ne s'applique pas aux relations personnelles ou interpersonnelles. Le succès auprès d'une personne du sexe opposé qui parle une langue différente de la sienne exige parfois un petit effort linguistique, mais la politique des langues officielles n'y oblige pas.

Le second principe affirme le statut officiel du français et de l'anglais. Les chapitres précédents ont indiqué les raisons pour lesquelles un statut d'égalité a été accordé au Canada. Le chapitre 4 précisait davantage cette notion "d'égalité de statut". On s'abstiendra donc de fournir d'autres précisions concernant ce principe.

Certains Canadiens se demandent comment, à titre individuel, ils peuvent participer à l'application de la politique. Les plus jeunes peuvent le faire tout simplement en apprenant l'autre langue officielle, s'ils en ont la possibilité. Pour ceux qui ne peuvent pas s'engager aussi directement, il y a bien d'autres façons d'apporter sa pierre à l'édifice de la compréhension mutuelle.

En schématisant, on peut dire que la politique est à la fois un principe et un engagement à appliquer ce principe.

Par cette politique, on veut mettre en oeuvre le principe qui confère aux Canadiens d'expression française ou anglaise les mêmes droits, où qu'ils habitent au pays. On veut aussi créer partout un climat d'accueil envers les Canadiens des deux groupes linguistiques, qu'ils se déplacent pour leur travail ou pour leur loisir.

Le gouvernement fédéral a pris l'engagement de donner suite à ces principes, chaque fois que la chose est possible, dans les domaines de sa compétence. Il a en outre pris l'engagement de faciliter cette application en consacrant une part des fonds fédéraux aux activités qui relèvent de son autorité, à celles des gouvernements provinciaux dans leurs secteurs de compétence et, le cas échéant, à celles des groupes privés et des particuliers qui cherchent à faire passer ces idées dans les faits.

Individuellement, les Canadiens peuvent soutenir l'action du gouvernement fédéral, par exemple en pressant les gouvernements provinciaux de mettre en oeuvre des politiques énergiques dans leurs domaines propres. Ils peuvent réclamer que ceux-ci leur donnent les moyens matériels de prendre part à la réalisation de la politique. Dans les cas où, seuls ou en groupe, ils ont la possibilité de se montrer prévenants et équitables envers des compatriotes parlant l'autre langue officielle, ils font oeuvre de compréhension et de respect mutuels. Ceux qui travaillent dans l'industrie du tourisme au Canada peuvent, eux aussi, porter une attention spéciale à leurs compatriotes de l'autre groupe linguistique.

Mais l'essentiel, pour tout Canadien, est de donner corps à la politique en acceptant avec générosité d'esprit et de coeur ses concitoyens de l'autre langue officielle.

Le troisième principe adopté par le gouvernement concerne le citoyen canadien; il s'énonce ainsi:

Il est souhaitable que le plus grand nombre possible de Canadiens connaissent les deux langues officielles du Canada; ils en retireront un enrichissement personnel qui profitera aussi à la société tout entière. Ces Canadiens de l'une et l'autre langue officielle pourront ainsi plus aisément communiquer entre eux, mieux apprécier leurs modes de vie respectifs et faire office de lien naturel entre les deux communautés linguistiques.

Ce principe a pour but de montrer combien il est important de créer, au Canada, les conditions qui permettront au plus grand nombre de gens possible d'acquérir, s'ils le désirent, une connaissance de l'autre langue officielle. Ce principe tire sa justification des faits eux-mêmes. Dans tout pays où les circonstances poussent à définir une politique de langues officielles, il serait irresponsable de ne pas inciter les personnes d'un groupe linguistique à apprendre la langue de l'autre groupe. La langue n'est pas le seul moyen mais, sans doute, le meilleur pour comprendre l'autre, pour entrer dans sa perception de l'existence et partager son univers mental et, finalement, pour le respecter.

Il n'est pas toujours possible d'apprendre une autre langue au point de se mouvoir avec aisance dans l'univers mental qui la sous-tend. Cela s'explique par bien des raisons, certaines personnelles, d'autres circonstancielles. S'il faut choisir entre acquérir par des cours une connaissance élémentaire d'une langue, et découvrir par l'intermédiaire de la traduction l'univers culturel de cette langue, il est préférable de retenir la seconde possibilité. Des cours de langue suffisent cependant pour permettre de comprendre ce qui est dit ou écrit et de travailler efficacement avec des gens qui parlent et écrivent une autre langue.

Le troisième principe découle de ce rôle utilitaire de la langue. En adoptant une politique des langues officielles, le gouvernement se doit de faire connaître ce principe et de favoriser son application. Il est important que les Canadiens des deux communautés linguistiques puissent cohabiter dans une compréhension et un respect mutuels toujours plus profonds, ces deux valeurs n'étant autres que l'attestation d'une société civilisée. Et tout encouragement doit leur être apporté pour ce faire.

La connaissance des deux langues officielles du Canada offre plus d'un avantage personnel. Ces deux langues sont parmi les plus riches et les plus employées de l'Occident. Les connaître, c'est se donner la possibilité de suivre la démarche de l'homme d'aujourd'hui et d'hier jusqu'aux premiers efforts de compréhension et d'expression de soi. En un mot, cette clé ouvre à l'humanité et à l'universel. Celui qui maîtrise ces deux langues peut puiser à l'infini dans ce patrimoine inestimable.

Cette même personne a en outre la possibilité d'élargir son champ d'activité, au Canada et dans le monde. Ainsi en est-il des carrières dans le domaine culturel, dans les services gouvernementaux, en politique, dans les entreprises et les affaires internationales ou encore dans le secteur du tourisme. Pour faire carrière dans ces secteurs d'activité au Canada ou à l'étranger, la connaissance du français et de l'anglais est particulièrement précieuse.

Les gens qui connaissent la culture de l'autre langue officielle ont un rôle de premier plan à jouer dans les grands organismes publics du Canada. Les institutions fédérales doivent chercher constamment à rappeler aux Canadiens l'existence et la valeur des deux principales communautés linguistiques au pays, leurs besoins et leurs aspirations. Il est donc important de faire comprendre qu'un groupe de Canadiens doit devenir l'instrument par lequel les deux communautés peuvent s'exprimer elles-mêmes sans réserve et dans l'harmonie, à l'intérieur de ces organismes publics. La politique fédérale des langues officielles doit, de ce fait, inciter le plus grand nombre possible de Canadiens à acquérir une connaissance de l'autre langue officielle.

Au Canada, le bilinguisme individuel est bien plus fréquent chez les francophones que chez les anglophones. Ce fait saute aux yeux dans la fonction publique fédérale, mais on le retrouve aussi bien dans l'ensemble du pays. Il faut encourager fortement les Canadiens d'expression anglaise à apprendre la langue française, sinon les Canadiens francophones continueront d'être les seuls ou presque à former le noyau de bilingues si essentiel à notre pays.

La conséquence de cette disproportion est double. En premier lieu, les Canadiens d'expression française ont l'impression que leurs compatriotes anglophones ne désirent qu'à demi un pays dont la cohésion repose sur l'engagement égal des francophones et des anglophones.

En deuxième lieu, la langue française tend à être moins utilisée au Canada, jusqu'à être progressivement reléguée au rang de langue accessoire. C'est peut-être ce qui constitue la pire menace pour le français en Amérique du Nord. Une langue qu'on n'utilise pas dans les activités quotidiennes d'un pays ne pourra se maintenir longtemps dans la vie privée.

Alors, même ceux dont c'est la langue maternelle finissent par l'abandonner. Si le français n'est pas employé couramment, si en particulier, il n'est pas une langue des affaires et du pouvoir, utilisée par les Canadiens anglophones et francophones, sa survie est gravement compromise en Amérique du Nord.

Bien des Canadiens d'expression française ont tenu ce raisonnement et en sont venus à la conclusion qu'au Canada, le bilinguisme est un cheval de Troie, car eux seuls supportent tout le poids du bilinguisme ; de ce fait, ils ont le sentiment de renforcer l'usage de l'anglais au Canada et de devenir les artisans de la disparition du français.

Aussi de nombreux Canadiens francophones rejettent-ils le bilinguisme et tout recours à l'anglais, y voyant une menace directe à leur existence. Même si ce diagnostic apparaît pessimiste aux yeux de bien des Canadiens, il reste que la nature réelle du dilemme qui le sous-tend ne doit pas être sous-estimée.

Au nombre de toutes les grandes questions qui, en ce moment, se posent au pays, la nécessité de répartir la responsabilité du bilinguisme personnel est des plus pressantes. Aussi le gouvernement estime-t-il important de redoubler ses encouragements aux Canadiens, anglophones notamment, pour que d'eux-mêmes, ils acquièrent une connaissance d'usage de l'autre langue officielle. Si, au nombre des bilingues, il y avait autant d'anglophones que de francophones, ce serait là pense le gouvernement, une proportion réaliste et acceptable. Lui-même travaillera en ce sens, de concert avec tous les Canadiens qui se sentent le devoir d'agir, et avec tous les gouvernements provinciaux de notre pays.

(suite à la page suivante)

Compte tenu de l'importance que revêt actuellement la question linguistique dans le contexte de la politique canadienne, voici le texte intégral du Livre Blanc sur les Langues, présenté aux Communes le 21 juin 1977 par le secrétaire d'Etat, John Roberts.

Cet espace est acheté par le Secrétariat d'Etat. Les textes qui s'y trouvent sont publiés dans les journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, APFHQ.

Un choix national

(suite de la page précédente)

SECTION 11

Chapitre 6

Les langues officielles et les programmes fédéraux

Au cours des annés, les différents gouvernements du Canada ont pris de nombreuses décisions qui ont eu pour effet de reconnaître les langues française et anglaise et les communautés francophone et anglophone du Canada. Cependant, après la publication des conclusions de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, le gouvernement a pris acte d'une double nécessité: a) garantir concrètement et systématiquement aux langues française et anglaise l'égalité de statut dans les institutions fédérales du Canada; b) offrir à ceux qui parlent ces langues la même possibilité de prendre part à l'activité des institutions communes ou fédérales de notre pays . ainsi, les premiers linéaments de cette politique sont donnés dans la déclaration du Premier ministre Pearson faite à la Chambre des communes en 1966. Celui-ci y parlait de la nécessité d'en arriver à une fonction publique fédérale qui serait l'expression du caractère et du patrimoine des Canadiens tant francophones qu'anglophones.

La Loi sur les langues officielles a été adoptée en 1969 par le Parlement, avec l'appui de tous les partis. Son but était que le Parlement et les institutions du gouvernement traduisent la dualité du Canada. Ce but est défini clairement à l'article 2 de la Loi:

L'anglais et le français sont les langues officielles du Canada pour tout ce qui relève du Parlement et du gouvernement du Canada; elles ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada.

La Loi poursuit en précisant les conséquences pratiques de cette déclaration d'intention. La première est que, au Canada, les particuliers soient, dans la mesure du possible, servis par les institutions fédérales du pays dans la langue officielle de leur choix. A cette fin, la Loi demande:

- que tout document destiné au public, provenant d'une quelconque institution fédérale (Parlement, ministère fédéral, organisme fédéral, société de la Couronne, tribunal, organisme quasi-judiciaire ou administratif créé en vertu d'une loi du Parlement), soit publié dans les deux langues officielles;
- que toute institution fédérale mette les services existants à la disposition du public, et communique avec lui dans les deux langues, d'une part dans la région de la capitale nationale, à son bureau central et, d'autre part, dans ses principaux bureaux des districts bilingues fédéraux, ainsi que dans tout autre endroit où la chose est possible et si la demande est suffisante;
- que toute institution fédérale fournisse aux voyageurs des services dans les deux langues, sauf si la demande en est inexistante ou irrégulière;
- que les tribunaux fédéraux et les organismes quasi-judiciaires permettent à tout témoin d'être entendu dans la langue officielle de son choix.

La Loi prévoit également la création de districts bilingues fédéraux afin que, entre autres, on puisse déterminer les endroits où les services fédéraux doivent être fournis dans les deux langues En fait, actuellement, le gouvernement offre ses services dans les deux langues officielles dans presque toutes les régions du pays qui ont reçu la désignation de districts bilingues.

Enfin, pour que l'esprit et l'intention du législateur soient scrupuleusement respectés, la Loi porte création d'un poste de commissaire aux langues officielles pour le Canada. Il incombe au commissaire de faire reconnaître le statut de chacune des langues officielles et de faire respecter l'esprit de la loi et l'intention du législateur. Il a le pouvoir de procéder à des instructions en privé et de faire rapport, en première instance, au greffier du Conseil privé et au sous-ministre concerné et, en dernier ressort, au Parlement, lorsque le statut d'une langue officielle n'a pas été ou n'est pas reconnu ou que l'esprit de la loi et l'intention du législateur n'ont pas été ou ne sont pas respectés.

En juin 1973, avec l'accord de tous les partis, le Parlement a adopté une résolution précisant les modalités d'application de la politique des langues officielles dans la fonction publique fédérale. Mais il ne convient pas de traiter ici des programmes du gouvernement en ce domaine, car ce document est consacré à l'exposé d'une politique linguistique nationale. Le gouvernement tient cependant à signaler sa ferme intention de poursuivre ses efforts afin que la fonction publique fédérale puisse mieux servir la population canadienne dans les deux langues officielles, que l'usage du français au travail s'accroisse et que l'équité règle la participation des deux groupes de langue officielle au sein de la fonction publique. Dans son dernier rapport, le Commissaire aux langues officielles soulignait ce qui suit:

Le gouvernement, les femmes (et les hommes) de tous les partis qui ont appuyé avec constance son action, le public lui-même, tous devraient être remplis de fierté devant les réalisations accomplies dans le pays.

Les principes de la politique des langues officielles intéressant l'administration fédérale s'inspirent des dispositions de la Loi sur les langues officielles et des prescriptions de la résolution parlementaire de 1973. Ces principes, énoncés au chapitre 4, sont les suivants:

Les Canadiens doivent avoir la possibilité de communiquer avec les organismes fédéraux et d'en recevoir les services sollicités dans la langue officielle de leur choix; des mesures doivent être prises à cet effet chaque fois que la demande est suffisante.

Compte tenu du principe précédent, les Canadiens des deux principaux groupes linguistiques du pays doivent jouir des mêmes possibilités d'emploi et de carrière dans l'administration fédérale et doivent y travailler dans la langue officielle de leur choix.

Les deux principaux groupes linguistiques du pays doivent être représentés équitablement dans les services fédéraux.

Leur mise en oeuvre a grandement modifié la participation et le rôle des francophones dans la fonction publique fédérale. Rappelons à ce sujet d'autres observations du Commissaire aux langues officielles dans son dernier rapport annuel:

Certes encore, on pourrait soutenir à bon droit que, dans 20 0/0 des cas, les efforts déployés par le gouvernement pour mettre en oeuvre la loi linguistique du Parlement ont abouti à des erreurs ou se sont embourbés dans la gabegie administrative. Ces revers, il a fallu les payer au prix fort, souvent en argent, toujours en espoir et en bonne volonté perdus.

Il n'empêche que dans 80 0/0 des cas, les persévérantes initiatives d'Ottawa se sont concrétisées par d'honnêtes réussites. Ce ne furent pas toujours des réussites éclatantes, à saluer triomphalement: elles n'en ont pas moins débouché sur des acquis indéniables fondamentaux pour la dignité des deux collectivités linguistiques du Canada.

Quelques exemples confirmeront le diagnostic généralement méconnu porté l'an dernier sur la réforme à savoir qu'en dépit de sa lenteur, son rythme est "régulier" et qu'elle "tend de façon plus marquée vers l'irréversible".

Dès l'abord, on peut dire que le point de vue a changé du tout au tout. Malgré de trop nombreuses violations (que les Canadiens ne devraient jamais accepter), les pouvoirs publics pèsent désormais de tout leur poids en faveur du droit de chaque citoyen à être servi par les institutions fédérales dans la langue de son choix. Voici huit ans, ce qui était normal, c'était l'oubli de ce droit. Aujourd'hui les péchés les plus véniels font les manchettes. A lui seul, ce revirement témoigne de l'efficacité de la Loi sur les langues officielles.

Ensuite, et cette fois-ci encore à de flagrantes exceptions près, entre autres constituées par des faits récemment condamnés chez Air Canada, les agents fédéraux, par dizaines de milliers, ont été mis en situation de travailler dans la langue de leur choix. Presque toutes les recommandations formulées dans nos rapports en faveur de l'égalité de statut du français comme langue de travail à Ottawa et de son adoption comme langue normale de travail dans les bureaux régionaux du Québec ont été exécutées ou sont en voie de l'être trop lentement sans doute, mais résolument. Parfois, dans le cas par exemple des directives, de la terminologie et des techniques élaborées en consultation pour favoriser l'utilisation pratique du français au Québec, l'action entreprise par les instances fédérales a précédé de plusieurs années les efforts du gouvernement québécois lui-même.

Dans un domaine voisin, celui du nombre des francophones dans la fonction publique fédérale, les progrès constatés sont encore plus frappants. En 1971, les perspectives offertes aux anglophones unilingues étaient dix fois supérieures à celles qui l'étaient aux francophones unilingues; en 1975, cette relation s'établissait à six contre un, soit en un lustre un gain de 67 0/0 fort impressionnant, hormis peut-être aux yeux des plus doctrinaires des sceptiques. En outre, depuis 1975, les francophones, qui comptent pour 27 0/0 dans la population du pays, ont obtenu, avec "presque" un fonctionnaire sur quatre, à peu près leur "juste" part des emplois fédéraux. même si l'on trouve encore comparativement trop peu de cadres parmi eux. Mais là aussi, les progrès sont encourageants: dans la catégorie administrative et du service extérieur, leur part est passée de 16 0/0 en 1971 à 22 0/0 en 1976 (gain réel: 37 0/0); dans la catégorie technique, elle est passée de 7 0/0 en 1971 à 13 0/0 en 1976 (gain réel: 86 0/0); dans la catégorie scientifique et professionnelle, l'augmentation va de 11 0/0 en 1971 à 19 0/0 en 1976 (gain réel: 73 0/0); dans celle de la direction, enfin, les résultats correspondants sont de 17 0/0 en 1973 et de 20 0/0 en 1975-1976 (gain réel: 18 0/0). Si, au vu de ces chiffres, on ne peut guère dire que les "Français" ont délogé les "Anglais", il faut bien reconnaître que c'en est fini du "régime colonial".

Tenant compte des préoccupations qui se sont exprimées, notamment de celles du Commissaire aux langues officielles, le gouvernement a révisé ses politiques et ses programmes touchant la fonction publique fédérale. Egalement, en novembre 1974, le gouvernement demandait à un groupe indépendant d'examiner ses programmes de formation linguistique destinés aux fonctionnaires fédéraux. Le rapport établi par le professeur Bibeau et son équipe a été rendu public le 17 août 1976 et le gouvernement a fait savoir qu'il était, pour l'essentiel, d'accord avec les observations des spécialistes.

Suite à ses propres réflexions et études, le gouvernement envisage diverses modifications qu'il présentera bientôt aux syndicats d'employés fédéraux. Par leur participation aux travaux du Conseil national mixte, les négociateurs syndicaux ont pris une part importante à l'élaboration des politiques et des programmes en matière de langues officielles. De concert avec la Commission de la fonction publique, le gouvernement entend se prêter à des consultations approfondies auprès des syndicats. Peu de temps après, le gouvernement sera en mesure d'arrêter et de faire connaître ses décisions. Par la même occasion, il demandera au Parlement de renforcer l'autorité du Commissaire aux langues officielles. Pour le gouvernement, la politique des langues officielles devait s'appliquer tant aux ministères qu'aux sociétés de la Couronne et aux organismes fédéraux. Des dispositions seront prises afin d'assurer le respect intégral des intentions du gouvernement.

Pour atteindre ses objectifs, le gouvernement fédéral a fait porter l'essentiel de son effort sur ses propres services. D'aucuns en ont tiré l'impression que la politique des langues officielles ne concerne que la fonction publique fédérale. Or, ce n'est pas le cas. Le gouvernement a adopté de nombreuses mesures et lancé divers programmes dans tout le pays pour la promotion des deux langues officielles et le bénéfice de ceux qui les parlent. Voilà bien le témoignage concret que la politique des langues officielles s'applique à l'ensemble du Canada et à tous les Canadiens.

Ainsi, la Loi sur la radiodiffusion, votée par le Parlement en 1968, fixe entre autres, au système canadien de radiodiffusion, l'objectif suivant: "tous les Canadiens ont droit à un service de radiodiffusion dans les langues anglaise et française, au fur et à mesure que des fonds publics deviennent disponibles". De plus, le service national de radiodiffusion assuré par la Société Radio-Canada doit être donné en anglais et en français.

Les ministères et organismes fédéraux ont poursuivi ces objectifs. Grâce à cet engagement actif, le Canada est doté d'un système de radiodiffusion qui, de plus en plus, exprime le dualisme

(suite à la page suivante)

Un choix national

(suite de la page précédente)

SECTION 12

Les langues officielles et les programmes féderaux

(suite du Chapître 6)

du pays et dessert la population de tout le Canada dans les deux langues officielles.

On notera par ailleurs qu'il existe au Canada plusieurs stations privées qui diffusent des émissions en plusieurs langues. Il incombe à Radio-Canada de refléter les divers visages du Canada.

En entérinant les objectifs de la Loi sur la radiodiffusion, le Parlement a bien montré qu'il y a accord sur le principe d'un service de radiodiffusion français et anglais; d'ailleurs, le gouvernement croit que la grande majorité des Canadiens partage cette conviction. Ce service est d'importance primordiale pour les groupes minoritaires, et bien peu de Canadiens, s'il en est, prétendraient le leur refuser. Le gouvernement continuera de travailler à atteindre ces buts, tout en tenant compte des préoccupations légitimes que leur poursuite a pu faire naître.

A la suite de la parution du présent document, le gouvernement se propose d'examiner avec les dirigeants des organismes culturels fédéraux les mesures susceptibles d'assurer une meilleure application de sa politique.

La politique des langues officielles a, depuis longtemps, donné lieu à des expressions concrètes, par exemple le libellé français et anglais des billets de banque, timbres-poste et chèques du gouvernement, auquel, d'ailleurs, nous ne prêtons même plus attention. D'autres cas cependant nous sont moins habituels, par exemple l'étiquetage bilingue des produits alimentaires, des médicaments et autres biens de consommation.

L'étiquetage bilingue est un aspect pratique de la politique des deux langues officielles. Dans un pays doté de deux langues, cet usage n'est que normal, les acheteurs devant comprendre la description affichée sur l'emballage des produits, aliments et médicaments en particulier, surtout si la marchandise peut présenter un risque pour la santé. Bref, en achetant un produit quelconque, les Canadiens, où qu'ils habitent, tiennent à savoir exactement ce qu'il est, en partie par légitime curiosité, en partie pour être sûrs qu'ils en ont pour leur argent, et, dans le cas des médicaments, afin d'être certains que le produit considéré n'est pas nuisible pour la santé.

La nécessité de comprendre le libellé d'une étiquette est tout aussi légitime pour un Canadien francophone vivant dans une région anglophone du pays que pour un Canadien de langue anglaise habitant une région francophone. La politique du gouvernement en matière d'étiquetage rend compte de ce fait de la façon la plus simple qui soit. C'est pour cette raison que l'étiquetage bilingue s'applique aux produits vendus dans tout le pays. Cette pratique sert tous les Canadiens et rappelle en même temps aux habitants de certaines régions du Canada la réalité de notre dualité linguistique, autrefois manifestée par les seuls billets de banque, timbres et chèques émis par le gouvernement fédéral. Le gouvernement croit se rendre compte que les réactions négatives à l'endroit de la politique des langues officielles s'atténuent peu à peu à mesure que son utilité est mieux comprise. Le gouvernement croit également que les Canadiens accepteront une politique qui, par-delà les symboles, a un fondement avant tout humanitaire.

Des groupes de consommateurs, des industriels et des importateurs ont exprimé leur mécontentement car, disent-ils, ils en subissent des préjudices dans certains cas. Le gouvernement tiendra compte de leurs remarques, tout comme il l'a fait dans le passé. D'ailleurs, il a dernièrement annoncé des modifications à la réglementation de l'étiquetage: désormais, importateurs et producteurs pourront vendre une quantité limitée de produits importés et canadiens étiquetés dans une seule langue. Ces modifications touchent les biens produits en petite quantité fabriqués au Canada ou importés, les marchandises à distribution uniquement locale, les spécialités et les produits qu'on cherche à lancer sur le marché. Cet assouplissement du règlement sera particulièrement bien accueilli des petits producteurs et importateurs. Les consommateurs en profiteront également puisqu'ils pourront acheter des produits qui, autrement, n'auraient pas été sur le marché.

En octobre dernier, le gouvernement a annoncé, dans le discours du trône, son intention de modifier l'orientation de ses programmes. Le but recherché est d'arriver à un meilleur équilibre entre l'argent dépensé pour rendre la fonction publique bilingue et les sommes engagées pour permettre à plus de Canadiens, aux jeunes notamment, d'apprendre à communiquer dans les deux langues officielles.

Cette orientation nouvelle découle de la conviction que de nombreux parents de tout le Canada désirent que leurs enfants aient toutes les facilités voulues pour apprendre à communiquer dans les deux langues officielles et à connaître et comprendre leurs compatriotes de l'autre communauté de langue officielle.

Ce changement d'orientation, tout en étant graduel, s'accentuera au fur et à mesure que se multiplieront les possibilités et les exigences à la suite des réponses des Canadiens et des mesures prises par les gouvernements provinciaux. On mentionne, dans ce chapitre, certaines des conséquences immédiates de cette nouvelle orientation.

Par le passé, le gouvernement a adopté un certain nombre de mesures d'aide aux particuliers et aux provinces relativement à la politique des langues officielles. On rappellera notamment les suivantes:

- paiements consentis aux provinces pour les aider à payer les programmes de langue officielle seconde dans les écoles primaires et secondaires;
- paiements consentis aux provinces pour la création ou l'amélioration de centres de formation linguistique ouverts aux étudiants, aux enseignants, aux fonctionnaires provinciaux et au public;
- paiements consentis à court terme aux provinces pour que, leurs frais étant ainsi pris en partie en charge par le gouvernement fédéral, elles puissent mettre au point et réaliser des projets novateurs et expérimentaux dans le domaine de l'enseignement de la langue seconde;
- paiement de la moitié des frais de fonctionnement, jusqu'à concurrence de 100 000 dollars par an et par province, de programmes provinciaux d'apprentissage de la langue seconde destinés aux fonctionnaires provinciaux territoriaux et municipaux
- bourses d'étude offertes à des étudiants du postsecondaire pour leur permettre de continuer des études dans la deuxième langue officielle;
- bourses offertes à des professeurs de langue seconde pour qu'ils puissent suivre des cours de perfectionnement et de recyclage;
- bourses d'été pour l'apprentissage des langues, payées par le Conseil des ministres de l'éducation et administrées par les ministères provinciaux de l'éducation, offertes à plusieurs milliers d'étudiants du postsecondaire, pour qu'ils puissent suivre, durant l'été, des sessions de six semaines d'immersion totale dans la langue officielle seconde et découvrir le mode de vie des Canadiens de la communauté de l'autre langue officielle;
- programme de moniteurs de langue seconde mis à la disposition de plusieurs centaines d'étudiants pour qu'ils exercent les fonctions de moniteur de langue seconde dans une salle de classe, habituellement dans une autre province, tout en étudiant à plein temps dans une université de leur province d'accueil;
- cours de langue seconde offerts par la Commission de la fonction publique du Canada à des fonctionnaires provinciaux et municipaux;
- aide aux associations bénévoles voulant établir des plans de promotion de l'usage des deux langues officielles dans leurs activités, notamment la prestation de services techniques relatifs à la terminologie, à la traduction et à la formation du personnel; à cette aide s'ajoutent des subventions de départ destinées à couvrir une partie des frais de traduction simultanée des conférences et de traduction des documents issus de ces conférences;
- information et aide technique à l'entreprise privée au sujet de la formation linguistique et de la traduction;
- distribution de l'information sur les questions d'ordre linguistique aux organismes et particuliers intéressés.

Pour donner suite à son intention de mettre des moyens relativement importants à la disposition des jeunes, en particulier, afin qu'ils apprennent l'autre langue officielle, le gouvernement envisage une augmentation globale des dépenses. Cette année, cette augmentation servira à l'expansion des programmes en cours, permettant notamment:

- d'augmenter les paiements faits aux provinces pour l'apprentissage de la langue seconde, lorsque celles-ci présentent des projets précis et dignes d'intérêt;
- d'accroître l'aide apportée au programme de bourses d'été pour l'apprentissage des langues, à celui des bourses d'étude de la langue seconde offertes à des étudiants du postsecondaire et, enfin, aux projets spéciaux novateurs et expérimentaux proposés par les provinces pour l'apprentissage de la langue seconde;
- d'accroître l'aide accordée aux programmes d'échanges entre les provinces.

En outre, les programmes destinés à promouvoir la connaissance de l'autre langue officielle par les Canadiens bénéficieront de ressources accrues. Ainsi sera augmentée:

- l'aide aux initiatives provinciales et locales qui ont pour objet d'offrir aux adultes un apprentissage de la langue seconde;
- l'aide (lorsque les provinces présentent des projets précis et dignes d'intérêt) aux cours de langue seconde offerts aux fonctionnaires provinciaux territoriaux et municipaux à la traduction des statuts et règlements provinciaux et à la formation des traducteurs provinciaux;
- l'aide aux projets valables des associations bénévoles et des entreprises privées qui cherchent à promouvoir l'usage des deux langues officielles.

Le gouvernement fédéral a, par ailleurs, déjà pris de nombreuses mesures d'aide aux groupes minoritaires de langue officielle au Canada, notamment:

- des paiements consentis aux provinces, en vertu d'une entente, pour encourager l'ouverture d'écoles primaires et secondaires destinées aux groupes minoritaires de langue officielle, où l'instruction sera donnée dans la langue desdits groupes;
- le paiement de 10 0/0 des subventions de fonctionnement versées par les provinces aux établissements qui dispensent leur enseignement dans la langue officielle de la minorité, plus une certaine aide financière au titre des dépenses d'immobilisation;
- des bourses de frais de déplacement pour les étudiants qui désirent continuer des études dans leur première langue officielle, mais n'ont pas les établissements voulus dans leur propre province ou lorsque ces établissements sont trop éloignés de leur domicile;
- des bourses permettant à des étudiants du postsecondaire de poursuivre des études dans leur première langue officielle;
- des bourses offertes aux professeurs dispensant leur enseignement dans la langue officielle de la minorité, pour qu'ils puissent suivre des cours de perfectionnement et de recyclage;
- une aide financière aux provinces lorsqu'il s'impose de créer ou de financer des centres de formation pédagogique adéquats pour professeurs de la langue officielle de la minorité;
- le paiement de la moitié des frais de traduction et de publication des lois et règlements provinciaux, des règlements municipaux et d'autres publications destinées aux groupes minoritaires de langue officielle;
- une aide technique et financière aux associations provinciales de langue officielle de la minorité, à l'animation socio-culturelle, aux centres culturels, aux échanges culturels, aux activités de jeunes et à des projets spéciaux et nationaux destinés à permettre à des groupes et collectivités de la minorité de langue officielle de garder vigoureuse leur culture et de vivre et travailler en harmonie avec la population environnante, à la poursuite d'objectifs nationaux.

Le gouvernement fédéral entend maintenir son aide à tous ces programmes. Il examinera également avec les provinces les moyens de les améliorer afin de poursuivre les objectifs de la politique des langues officielles concernant les minorités de langue officielle.

La prochaine parution:
"LES LANGUES OFFICIELLES ET LES PROVINCES"
ainsi que la
"POSTFACE"



Bravo AUX GAGNANTS DE NOTRE 8e CONCOURS!!

" MES VACANCES "

1er PRIX: Dictionnaire "Petit Robert"

Cette année j'ai eu de très belles vacances puisque je suis allé dans l'Est, au Québec, avec mes parents et ma soeur. Là j'ai vu mon grand-père et ma grand'mère pour la première fois, des oncles, tantes, cousins, cousines. Nous avons beaucoup joué. Pour le voyage, nous l'avons fait en avion.

Nous avons traversé le fleuve St-Laurent, une fois sur le pont Laporte une autre fois en bateau. Ca va bien en bateau. C'était un gros bateau; il y avait de gros câbles pour l'attacher au quai.

Mais j'ai aimé le plus les avions parce que c'était la première fois. Les hôtesses sont gentilles; elles m'ont donné un livre. Nous avons aussi mangé. J'aimais ça quand ça penchait. Dans le premier avion on a vu des films, du tennis et du rodéo. Une fois on était au-dessus de très gros nuages et on pensait qu'il y avait de la pluie là. Une autre fois on voyait très bien la terre, les lacs, etc. Nous avons pris des photos de différentes places.

J'ai beaucoup aimé mes vacances mais c'est trop vite passé!

Sylvie Bouchard, 9 ans, Grade 5
St-Brides, Alberta

2ième PRIX: Mon Dictionnaire francais-anglais en couleur.

Je suis allé au lac et comme c'est joli! Toutes les montagnes et le soleil étaient sur l'eau. J'ai eu du beau temps. Il y avait beaucoup, beaucoup de sable. On s'est promené après souper quand le soleil était après se coucher..

Que c'était magnifique!

Aimée Hill, 8 ans, Grade 3
496, Knottwood Rd. W.
Edmonton, Alberta

3ième PRIX: Le Livre Géant de Walt Disney

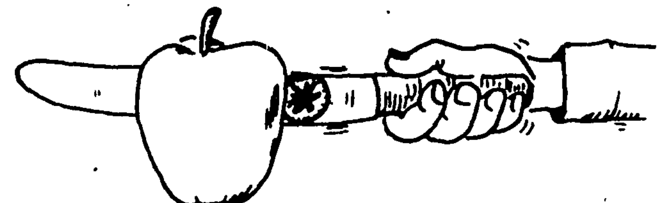
On est parti en vacances pour Vancouver. J'ai trouvé une petite chose. M aman m'a dit que c'était une cacahuète. Il y avait trois cacahuètes dans la coquille.

J'ai visité le zoo de Vancouver. j'ai aussi perdu mon chien au zoo. J'ai trouvé un autre chien. Il y en avait un que j'ai apporté à la maison. Je me suis vite apperçu que c'était un bébé léopard. . Il est devenu mon nouveau animal à la maison. Il est maintenant mon ami.

Michael Moser, 8ans, Grade 3
10731 - 80e avenue
Edmonton, Alberta

Un sou dans la pomme

Dites à vos amis que si vous coupez une pomme en deux, vous y trouverez une pièce d'un cent à l'intérieur.



Votre secret: sur la face non visible de la lame du couteau, collez la pièce à l'aide de cire. Ensuite, ouvrez la pomme avec l'extrémité de la lame et glissez aussitôt après la pièce dans la fente, de telle manière qu'elle se colle à l'intérieur de la pomme.

CARNETS D'HISTOIRE NATURELLE

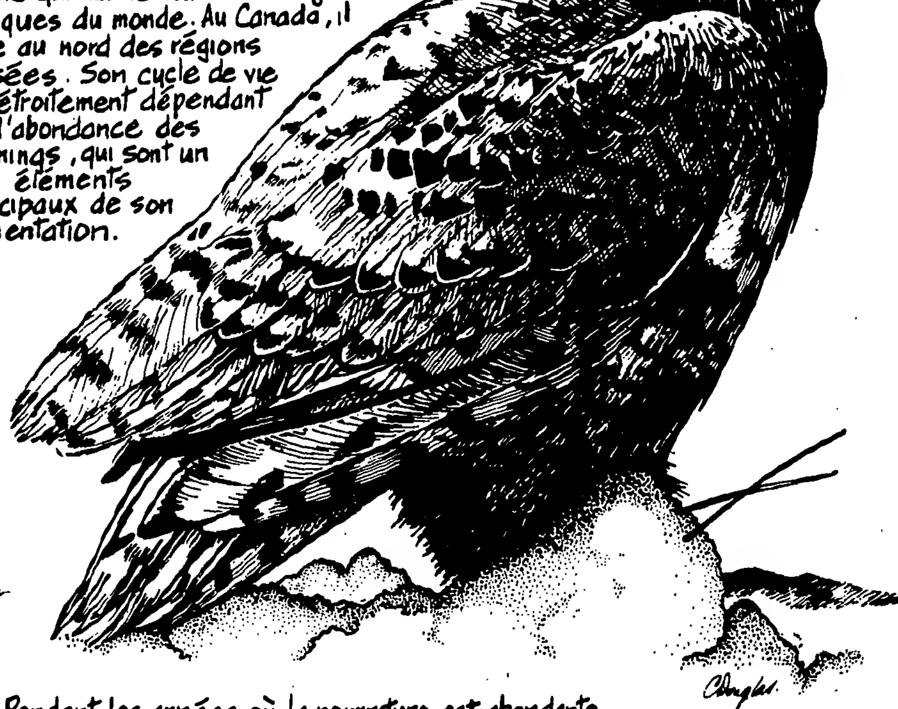
PRÉSENTÉS PAR: LE MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES NATURELLES, OTTAWA


Musées nationaux Canada

HARFANG DES NEIGES

NYCTEA SCANDIACA (1)

Le Harfang des neiges est un grand rapace diurne qui habite toutes les régions arctiques du monde. Au Canada, il niche au nord des régions boisées. Son cycle de vie est étroitement dépendant de l'abondance des lemmings, qui sont un des éléments principaux de son alimentation.



Pendant les années où la nourriture est abondante, le Harfang des neiges se reproduit. Par contre, dans les années de jeûne, il n'y a pas de ponte et les oiseaux émigrent vers le sud. Ces cycles se produisent tous les 4 ou 5 ans.

QUE DIT.IL ?

J'RAVTUTBEANUDBS QGUAE LNA NOERIBGAE CDEMSOSAE DRE THOKMSBREVR PÀOUVR RAEBNITCRAEJR A LBA SETRAVTOIMORN

PISTE No 4

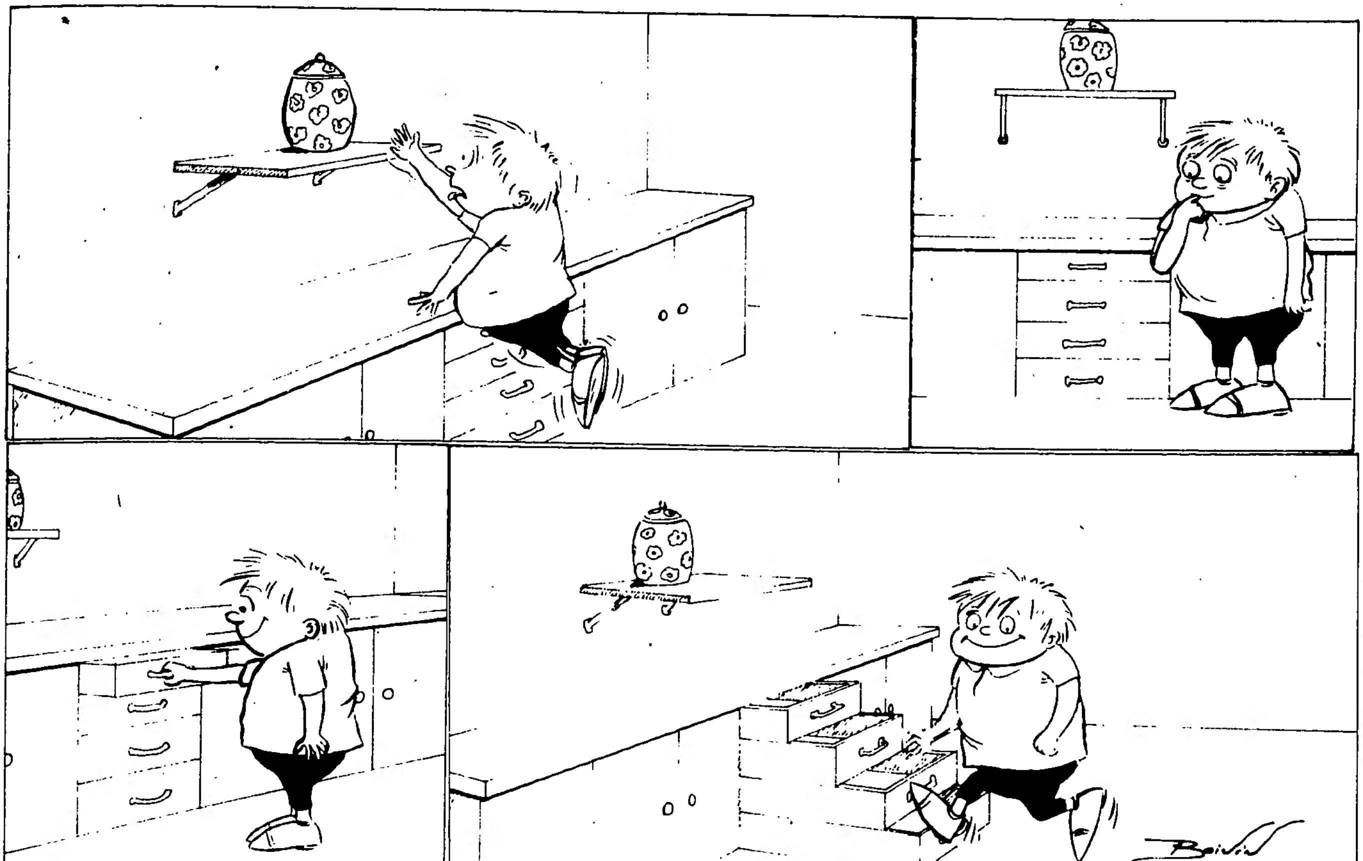
Voilà une drôle de manière de s'exprimer! Saurez-vous découvrir la clé du code ?

SOLUTIONS

QUE DIT-IL?

La première lettre de chaque mot est bonne, la deuxième est à supprimer, la troisième est bonne, etc. et ainsi pour chaque mot. (J'attends que la neige cesse de tomber pour rentrer à la station.)

ROFFE



MOTS CACHES

6 lettres cahées

E	C	I	R	T	A	R	E	P	O	L	T	R	O	N
T	C	E	R	D	N	E	T	O	E	R	E	E	I	O
I	O	H	R	S	X	N	U	S	I	E	R	T	G	I
L	R	E	A	E	I	N	C	T	L	N	R	I	N	T
I	S	R	R	N	E	C	D	A	E	C	E	R	C	A
B	A	B	E	N	T	T	E	G	C	N	U	E	N	T
A	G	I	D	A	E	I	R	E	A	C	R	R	P	N
B	E	V	I	C	S	A	L	U	N	A	G	E	R	A
O	S	O	P	E	V	L	E	L	E	N	T	E	P	L
R	S	R	A	L	U	L	C	A	O	T	D	R	E	P
P	E	E	L	L	L	I	T	N	O	N	N	E	S	S
A	I	L	C	T	V	A	E	C	O	N	N	U	S	N
L	E	S	R	E	E	G	U	E	U	G	N	A	T	A
M	E	S	S	A	G	E	R	I	E	S	S	A	N	R
E	D	I	C	U	L	E	I	T	N	E	R	R	O	T

Alors
alliage
alunage
anxiété

Cannes
cane
corsage
connus

Echantillonnant

Gravelle
géra
gnon

Herbivoire

Lecteur
lucide

laitonner
lascive
lapider
lance
lente

Messageries

Nitrocellulose
nasse
nonnes
nacelle

Opératrice
oignon

Perd
probabilité
palme

poltron
postage

Retirer
renonçant
redoute
rare

Sagesse

Torrentiel
transplantation
tangue
terreur
tendre

Vulve

CONCOURS DES MOTS CACHÉS

REPONSE DU 19 OCTOBRE: Opium

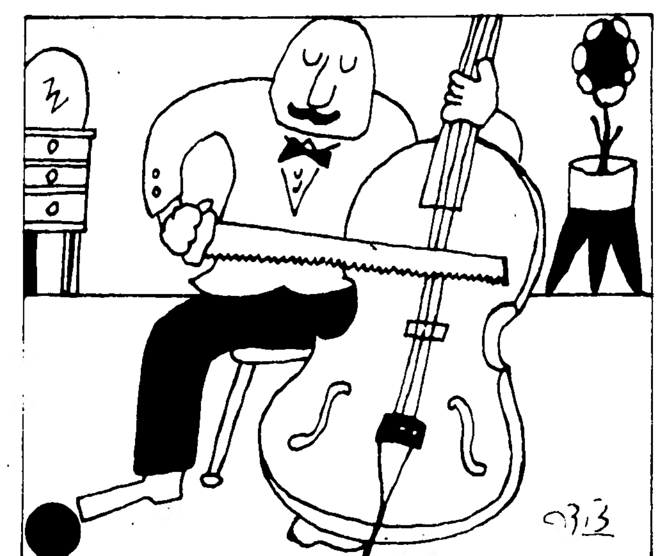
GAGNANTE: Mme Fernande Campbell,
8816 - 90e rue,
Edmonton, Alta
T6C 3L6

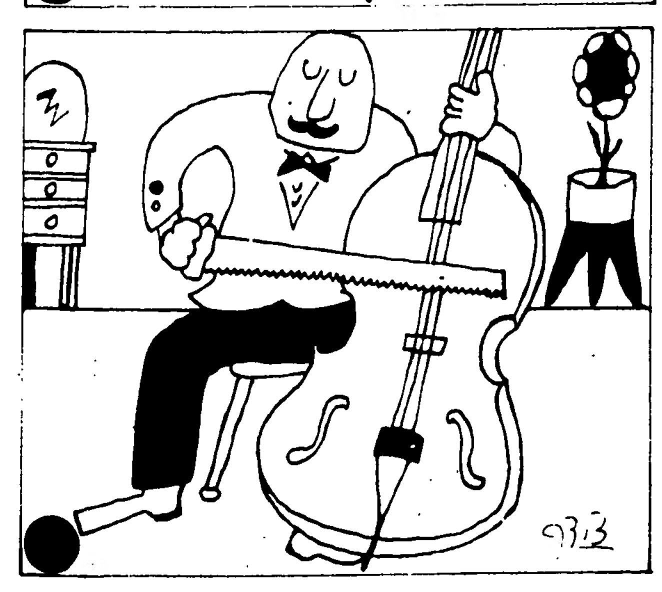
PRIX DE CETTE SEMAINE: "Mes observations sur les poissons," par Paul Provencher.

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:

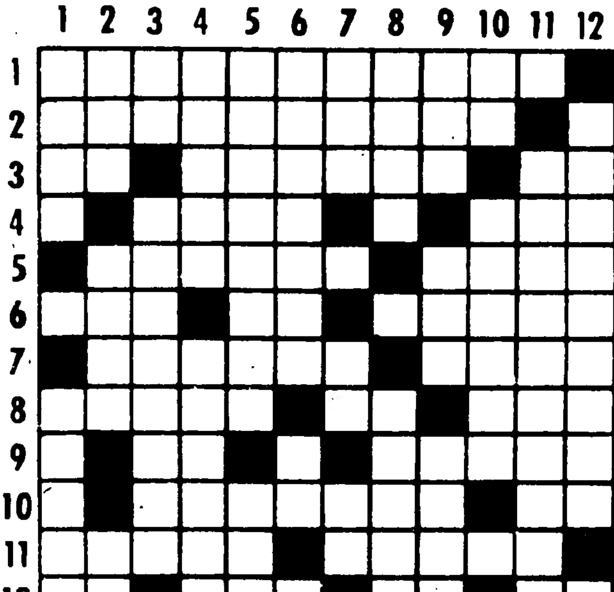
LES MOTS CACHES
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M5

JEU DES 7 ERREURS





MOTS CROISÉS



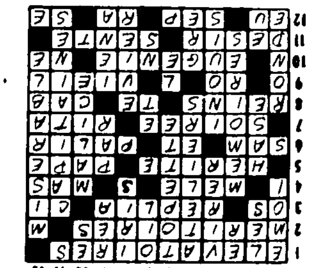
HORIZONTALEMENT

1 - Qui servent à élever des fardeaux.
2 - Louables.
3 - Partie dure du corps humain. – Plia de nouveau. – Ici
4 - Mélangé. – Maison de campagne.
5 - Reçoit une succession. – Chef de l'Eglise.
6 - Type représentatif des Etats-Unis. – Conj. – Devenir pâle.
7 - Partie du jour. – Prén. de femme.
8 - Dans le corps (pl.). – Equerre. – Voiture anglaise.
9) De l'alphabet grec. – Agé.
10 - Impératrice des Français. – Venu au monde.
11 - Mouvement de l'âme qui aspire à la possession d'un bien. – Sentier.
12 - Du verbe avoir. – De la charrue. – Soleil. – Pron. pers.

VERTICALEMENT

1 - Souci. – Chanson de table.
2 - Près de. – Femelle du lièvre. – Reçu.
3 - Terminaison de verbe. – Recueil des travaux d'une société savante.
4 - Tourner. – Etranges.
5 - Où travaillent des artistes (pl.). – Volonté.
6 - Fiole généralement longue et étroite. – Chemin de halage.
7 - Anciennement oui. – Unit les parties du discours. – – Notre-Seigneur.
8 - Déesse de la Fable. – Table de pierre creusée en bassin.
9 - Roue d'une poulie. – – A travers. – Pont de Paris.
10 - En les. – Méchanceté
11 - Chef d'une troupe (pl.).
12 - Pauvre.

SOLUTION



Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 13 octobre 1977

PREMIERE PARTIE
EDMONTON (ALBERTA)
LE 13 DECEMBRE 1977, 9h00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique à compter du 13 décembre 1977 à l'Hôtel MacDonald, à l'intersection de la 100ème rue et de l'avenue Jasper, Edmonton (Alberta) afin d'étudier ce qui suit:

ALBERTA EDUCATIONAL COMMUNICATIONS CORPORATION, 16930-114ème AVENUE, EDMONTON (ALBERTA) T5M 3S2

Edmonton, Calgary, Lethbridge, Grande Prairie, Peace River et Medicine Hat (Alberta) - 770788800 - 770789600.

Demandes présentées en vue de renouveler les licences de radiodiffusion de CKUA et CKUA-FM Edmonton, CKUA-FM-1 Calgary, CKUA-FM-2 Lethbridge, CKUA-FM-4 Grande Prairie et CKUA-FM-5 Peace River (Alberta), qui expirent le 30 septembre 1978 et CKUA-FM-3 Medicine Hat (Alberta) qui expire le 31 mars 1978.

Endroits où l'on peut examiner les demandes:

16930-114ème Avenue, Edmonton (Alberta)

1611-29ème rue Nord-Ouest
Calgary Health Sciences Centre
Calgary (Alberta)

Directeur, Développement économique
Ville de Lethbridge
Hôtel de ville
Lethbridge (Alberta)

Dr Jack Snedden
345-2ème rue sud-ouest
Medicine Hat (Alberta)

Greffier
Hôtel de ville
9902-101ème rue
Grande Prairie (Alberta)

Gérant local
Hôtel de ville
10024-109ème rue
Peace River (Alberta)

SOCIETE RADIO-CANADA, 1500, AVENUE BRONSON, C.P. 8478, OTTAWA (ONTARIO). K1G 3J5

Edmonton, Chateh, Edson, Fort Vermilion, Grande Cache, High Level, Hinton, Jasper, Peace River, Rainbow Lake et Waterways (Alberta) - 771171600

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CBX Edmonton, CBXA-FM Chateh, CBXD Edson, CBKC Fort Vermilion, CBWI Grande Cache, CBKD High Level, CBXI Hinton, CBXJ Jasper, CBXG-FM Peace River, CBXX Rainbow Lake et CBKF Waterways (Alberta), qui expire le 31 mars 1978.

Endroits où l'on peut examiner la demande:

CBX Edmonton
Gérant, relations publiques régionales
Société Radio-Canada
10454, avenue Whyte
Edmonton (Alberta)

et

Bureau de poste local des autres localités.

SOCIETE RADIO-CANADA, 1500, AVENUE BRONSON, C.P. 8478, OTTAWA (ONTARIO). K1G 3J5

Edmonton, Lethbridge, Calgary, Falher (Alberta) - 771031200

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CHFA Edmonton, CHFA-FM-1 Lethbridge, CBRF-FM Calgary et CBXY Falher (Alberta) qui expire le 31 mars 1978.

Endroits où l'on peut examiner la demande.

CHFA Edmonton Directeur de la radio française en Alberta
Société Radio-Canada
8830-85ème rue
Place Sir William
15ème étage
Edmonton (Alberta)

CBRF-FM Calgary
Directeur de la radio
Société Radio-Canada
1724, boulevard Westmount
Calgary (Alberta)

et

Bureau de poste local des autres localités

CHQT BROADCASTING LIMITED, 10154-103ème RUE, Edmonton (ALBERTA) T5J 0X8

Edmonton (Alberta) - 770295400

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CHQT Edmonton (Alberta), qui expire le 31 mars 1978.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

10154-103ème rue, Edmonton (Alberta)

EDMONTON BROADCASTING CO. LTD., 10230-108ème RUE, EDMONTON (ALBERTA). T5J 2X3

Edmonton (Alberta) -770731800

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CJCA Edmonton (Alberta), qui expire le 31 mars 1978.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

10230-108ème rue, Edmonton (Alberta)

RADIO STATION CHED LTD., 10006-107ème RUE, EDMONTON (ALBERTA).

Edmonton (Alberta) -770736700

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CHED Edmonton (Alberta), qui expire le 31 mars 1978.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

10006-107ème rue, Edmonton (Alberta)

SUNWAPTA BROADCASTING LIMITED, C.P. 5030, STATION POSTALE "E", 18520, CHEMIN STONY PLAIN, EDMONTON (ALBERTA). T5P 4C2

Edmonton (Alberta) -770764900

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CFRN Edmonton (Alberta), qui expire le 31 mars 1978.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

18520, Chemin Stony Plain
Edmonton (Alberta)

QCTV LTD., 10538-114ème RUE, EDMONTON (ALBERTA). T5H 3J7

Secteur d'Edmonton (Alberta) -771566700

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble d'un secteur d'Edmonton (Alberta) comme suit:

- étendre le territoire desservi d'Edmonton et inclure les communautés de Devon et Morinville (Alberta).

Endroits où l'on peut examiner la demande:

10538-114ème rue
Edmonton (Alberta)

Hôtel de ville de Devon
Devon (Alberta)

Hôtel de ville de Morinville
Morinville (Alberta)

CAPITAL CABLE TV LTD., 7024- 101ème AVENUE, EDMONTON (ALBERTA). T6A 0H7

Secteur d'Edmonton et la région (Alberta) -770542900

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble qui couvre un secteur d'Edmonton et la région, St-Albert, Fort Saskatchewan, Leduc, Sherwood Park, Spruce Grove, Scothaven, Mapleridge, Trailer Park, Beaumont, BFC Edmonton Lancaster Park, Village Parkland, Stony Plain, Leduc Estates et South Park (Alberta), qui expire le 31 mars 1978.

Endroits où l'on peut examiner la demande:

7024-101ème Avenue,
Edmonton (Alberta)

Hôtel de villes de Fort Saskatchewan, Leduc et Spruce Grove (Alberta)

Hôtel de ville
St-Albert (Alberta)

Bureaux du comté de Strathcona
Sherwood Park (Alberta)

QCTV LTD., 10538-114ème RUE, EDMONTON (ALBERTA) T5H 3J7

Secteur d'Edmonton (Alberta) -770728400

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble d'un secteur d'Edmonton (Alberta), qui expire le 31 mars 1978.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

10538-114ème rue
Edmonton (Alberta)

SOCIETE RADIO-CANADA,1500, AVENUE BRONSON, C.P. 8478, OTTAWA (ONTARIO). K1G 3J5

Edmonton, St-Paul/Bonnyville, Falher, Lethbridge, Calgary (Alberta)- 771030400

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CBXFT Edmonton, CBXFT-1 St-Paul/Bonnyville, CBXFT-2 Falher, CBXFT-3 Lethbridge et CBRFT Calgary (Alberta), qui expire le 31 mars 1978.

Endroits où l'on peut examiner la demande:

CBXFT Edmonton
Directeur de la télévision française en Alberta
Société Radio-Canada
8861-75ème rue
Edmonton (Alberta)

et

Bureau de poste local des autres localités.

SOCIETE RADIO-CANADA, 1500, AVENUE BRONSON, C.P. 8478, OTTAWA (ONTARIO) K1G 3J5

Edmonton, Athabaska, Whitecourt, Hinton, Jasper, Lac la Biche, Fort McMurray, Grande Prairie, Peace River, High Prairie, Manning, High Level, Fort Vermilion, Battle River, Chinchaga, Rainbow Lake (Alberta)- 771021300

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CBXT Edmonton, CBXT-1 Athabaska, CBXT-2 Whitecourt, CBXT-3 Hinton, CBXT-4 Jasper, CBXT-5 Lac la Biche, CBXT-6 Fort McMurray, CBXAT Grande Prairie, CBXAT-1 Peace River, CBXAT-2 High Prairie, CBXAT-3 Manning, CBXAT-4 High Level, CBXAT-5 Fort Vermilion, CBXAT-6 Battle River, CBXAT-7 Chinchaga, CBXAT-8 Rainbow Lake (Alberta), qui expire le 31 mars 1978.

Endroits où l'on peut examiner la demande:

CBXT Edmonton
Gérant, relations publiques régionales
Société Radio-Canada
8861-75ème rue
Edmonton (Alberta)

CBXAT-6 Battle River
Bureau de poste
Wetaskiwin (Alberta)

et

Bureau de poste local des autres localités.

EDMONTON VIDEO LIMITED, 5325-104IEME RUE, EDMONTON (ALBERTA) T6H 5B8

Edmonton (Alberta)- 770779700

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CITV-TV Edmonton (Alberta), qui expire le 31 mars 1978.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

9ème étage, édifice Milner
10040-104ème rue
Edmonton (Alberta)

SUNWAPTA BROADCASTING LIMITED, 18520, CHEMIN STONY PLAIN, EDMONTON (ALBERTA) T5P 4C2

Edmonton (Alberta)- 770778900

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CFRN-TV Edmonton, CFRN-TV-1 Grande Prairie, CFRN-TV-2 Peace River, CFRN-TV-3 Whitecourt, CFRN-TV-4 Ashmont, CFRN-TV-5 Lac la Biche et CFRN-TV-6 Red Deer (Alberta), qui expire le 31 mars 1978.

Endroits où l'on peut examiner la demande:

18520, Chemin Stony Plain
Edmonton (Alberta)

Grande Prairie Herald Tribune
10604- 100ème rue
Grande Prairie (Alberta)

H and S Music Centre Ltd.
10021-100ème rue
Peace River (Alberta)

Whitecourt Publishing Ltd.
Edifice Meier
Whitecourt (Alberta)

Doug's Service Garage Ltd.
Ashmont (Alberta)

Lac la Biche Post Ltd.
Lac la Biche (Alberta)

Botterill, McKee, Anderson Ltd.
5229, avenue Gaetz
Red Deer (Alberta)

SOCIETE RADIO-CANADA, 1500, AVENUE BRONSON, C.P. 8478, OTTAWA (ONTARIO). K1G 3J5

Jean Côté (Alberta)- 771100500

Demande présentée dans le cadre du plan accéléré de rayonnement en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de télévision à Jean Côté (Alberta) pour retransmettre les émissions du réseau de télévision de langue anglaise de la Société Radio-Canada à partir de CBXT Edmonton (Alberta) comme suit:

(suite à la page 23)

ANNIVERSAIRES

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale

SAMEDI, le 29 octobre

Richard Bessette, Peace River
Mme Brigitte Boulianne, Falher
Aurèle Durocher, St-Albert
Georges Nobert, St-Albert
Emile Riopel, Morinville
Sr Florence Verrier, s.c.e., Bonnyville

DIMANCHE, le 30 octobre

Albey Gauthier, Atmore
Jean B. Simard, Jean Coté

LUNDI, le 31 octobre

André Charron, St-Paul
Germain Lafleur, Grande Prairie

MARDI, le 1er novembre

Mme Edna Anctil, Jean Coté
M. Claude Boucher, Edmonton
M. Adrien Bussière, Edmonton
Mme Denise Gamroth, Galahad
Sr. Madeleine Lauzon, c.s.c., Hinton
M. Léo Soulodre, Edmonton
Mme Florence Stinson, Edmonton

MERCREDI, le 2 novembre

M. David Gervais, St-Albert
M. Aldas Grenier, Bonnyville
M. Marcel Jasmin, Guy
M. Maurice Lapointe, Edmonton
Mme Yolande Moquin, Edmonton
M. Sylva Servant, Falher
Mme Laura Tremblay, Edmonton
M. Fernand Turcotte, Jean Coté

JEUDI, le 3 novembre

Mme Marie Chenard, Tangente
M. Edmond Chouinard, Marie-Reine
Mme Annette Gervais, Mallaig
Major Jean Pariseau, Ottawa
M. Louis Sylvain, Girouxville
M. Gérard St-Jacques, Beaumont
M. Richard Therriault, Donnelly

VENDREDI, le 4 novembre

M. Armand Beaudoin, Tangente
M. Fernand Belzile, Edmonton
M. Antoine Bouchard, St-Isidore
M. Germain Fortier, Vimy
Sr. Aimée-Rose Lachance, c.s.c., St-Norbert
Mme Lucie St-André, Girouxville
M. Paul Viel, Bonnyville

INFORMATION/RECRUTEMENT REGIONAL

- MORINVILLE - LEGAL - Albert Blanchette 961-2243
- ST-PAUL - BONNYVILLE - LAC LA BICHE Antoine Mahé 635-2313
- RIVIERE-LA-PAIX Raymond Thibault 624-8196

RESPONSABLE PROVINCIAL : EUGENE TROTTIER
10008 - 109e rue Edmonton, T5J 1M5 429-7611

Le recrutement comprend la cotisation à l'ACFA, avec ou sans la participation au service de Sécurité familiale, et l'abonnement au Franco-Albertain.



M. Antoine Mahé

Avis d'Audience Publique

(suite de la page 22)

Données techniques:

Canal: 31
Puissance de l'émetteur: 10 watts

Endroits où l'on peut examiner la demande:

Bureau de poste
Jean Côté (Alberta)
RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Comment intervenir

Quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande peut présenter une intervention écrite. Cette intervention doit comporter un exposé clair et succint des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier. L'intervenant doit aussi indiquer s'il désire comparaître à l'audience.

Date d'échéance pour la réception des interventions:

le 23 novembre 1977.
Les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au CRTC avec preuve de signification.

Examen des demandes

A l'adresse locale indiquée dans l'avis et au Conseil, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario).

Règles de procédure

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des Règles de procédure, disponible au coût de 35 cents au: Centre d'édition, Centre d'imprimerie, Imprimerie et édition, Ministère des Approvisionnements et Services, 270, rue Albert, Ottawa (Ontario).

Information

Ecrire au Conseil ou téléphoner à 613-996-2294 ou 995-6957.

Lise Ouimet
Secrétaire général
CRTC- Avis public 1977-116

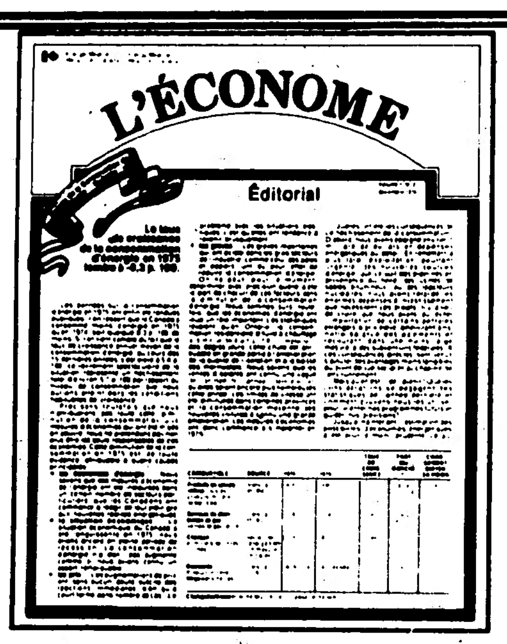


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

CARTES D'AFFAIRES

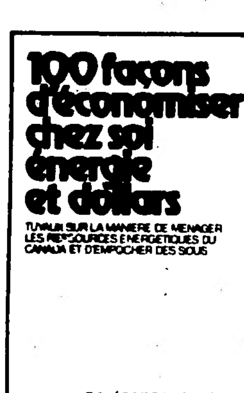
Une bibliothèque sur la conservation de l'énergie.

De l'énergie en masse et à bon compte, il faut oublier cela. A l'avenir, il faudra plutôt miser sur la conservation.
Les livrets et brochures offerts ci-dessous vous aideront à économiser énergie et argent.
Procurez-vous-les: ils sont gratuits.



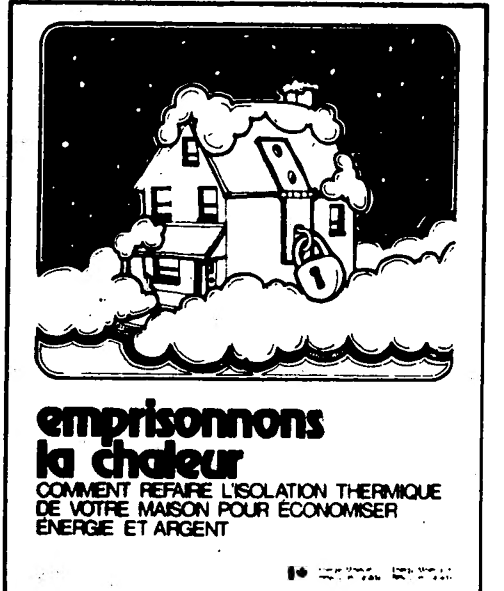
L'économe: bulletin du Bureau de la conservation de l'énergie

Cette nouvelle circulaire traite des récents développements dans la conservation, des projets gouvernementaux, des initiatives de l'industrie et des collectivités, des nouvelles technologies et des ouvrages à lire. **Gratuit.**



100 façons d'économiser chez soi énergie et argent

Comment économiser sur le chauffage, la climatisation, l'éclairage, l'eau chaude et même la nourriture. Schémas et explications détaillées. 160 pages. **Gratuit.** Utilisez le bon ci-contre.



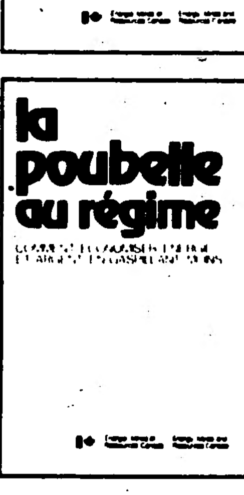
Emprisonnons la chaleur

Apprenez comment réduire de 50% vos factures de chauffage. Ce nouveau livre vous renseigne sur l'isolation, le calfeutrage, l'entretien des calorifères. Explications détaillées. Plus de 100 pages. **Gratuit.**

Payez moins, chauffez mieux

Un calorifère bien entretenu peut réduire vos notes de chauffage de 25% tout en économisant les ressources énergétiques du pays. Apprenez ce que vous pouvez faire vous-même et ce que le préposé à l'entretien devrait faire. 100 pages. **Gratuit.**

payez moins, chauffez mieux
COMMENT TIRER LE MAXIMUM DE VOTRE CALORIFERE TOUT EN ECONOMISANT VOS DOLLARS ET L'ENERGIE



La poubelle au régime

Comment économiser énergie et argent en gaspillant moins. Comment économiser sur les emballages coûteux, comment faire durer certains produits, comment réduire le gaspillage de la nourriture, comment organiser un système de recyclage. 105 pages. **Gratuit.**



Le guide du nouvel automobiliste

Lorsque vous conduisez, quels sont les facteurs qui contribuent à vous faire économiser énergie et dollars? C'est ce que Jacques Duval vous apprendra dans ce manuel qui vous présente également un programme d'entretien pour garder votre voiture en bon état. Plus de 100 pages. **Gratuit.**

Bureau de la conservation de l'énergie
C.P. 3500
Succursale C
Ottawa, Ontario K1Y 4G1

Veuillez me faire parvenir gratuitement les livres et brochures qui m'intéressent, en français ou en anglais, selon la case cochée.

- **100 façons d'économiser chez soi énergie et argent** ☐ fr. ☐ ang.
- **Payez moins, chauffez mieux** ☐ fr. ☐ ang.
- **La poubelle au régime** ☐ fr. ☐ ang.
- **Le guide du nouvel automobiliste** ☐ fr. ☐ ang.
- **L'économe: bulletin du Bureau de la conservation de l'énergie** ☐ fr. ☐ ang.
- **Emprisonnons la chaleur** ☐ fr. ☐ ang.

NOM ______________________
(LETTRES MOULEES)

ADRESSE ______________________

____

PROVINCE ____________ CODE POSTAL ____________

La conservation: faisons tous notre part



Énergie, Mines et Ressources Canada
Bureau de la conservation de l'énergie
L'Hon. Alastair Gillespie
Ministre

Energy, Mines and Resources Canada
Office of Energy Conservation
Hon. Alastair Gillespie
Minister